

VERTOU



1974

TOUT LE MONDE PROFITE DU CRÉDIT AGRICOLE

POUR PROFITER ENCORE PLUS DU CRÉDIT AGRICOLE :



COMPTE CHÈQUES
DU CRÉDIT AGRICOLE

AGENCE DE VERTOOU : Avenue de Morges - ☎ 78.41.86

Ouvert du Mardi au Samedi

PROMOTIONS & TRANSACTIONS IMMOBILIÈRES

★ RÉALISATIONS EN COURS ★

LOTISSEMENT des FROMENTEUX
Route de Vertou - BEAUTOUR

LOTS DE 600 à 1.000 m²

Eau - Gaz - Électricité
Proximité - écoles - bus - commerces
Quartier neuf - 10 mn Centre Nantes
Étude construction personnalisée

IMMEUBLE "BONNE GARDE"
Près Hôpital St-Jacques

STUDIO - T1 - T2 - T3 - T4 - T5

Appartements peints et tapissés
Excellent standing - Ascenseurs - Garages
10 mn du centre ville - Espaces Verts
Livraison Juin 1975 - Prix Fermes

Renseignements et Ventes :

Spécialiste Sud-Loire

Cabinet GARREAU J.C.

147, Route de Vertou - NANTES - ☎ 75.44.57

Bulletin d'Information Municipal



Ce bulletin municipal annuel vous parvient avec retard par rapport aux précédentes années.

Je prie tous les Vertaviens et les annonceurs — sans lesquels ce bulletin ne pourrait pas paraître — d'accepter mes regrets pour ce retard.

Vous n'ignorez pas dans quelles conditions le personnel administratif communal doit travailler actuellement.

Ces mauvaises conditions de travail jointes à l'augmentation des tâches à accomplir et des services à rendre, et l'impossibilité actuelle d'accroître les effectifs ont des conséquences néfastes sur le fonctionnement des services.

Heureusement cette période touche à sa fin et bientôt tout rentrera dans l'ordre.

Les Vertaviens seront accueillis et reçus dans des locaux modernes et adaptés, et recevront dans les meilleures conditions les services qui leur sont dus.

Bien que la construction du nouvel Hôtel de Ville ait été l'une des principales préoccupations de l'année 1974, la vie ne s'est pas arrêtée.

Vertou, comme toutes les communes a vécu les événements heureux et malheureux qui ont marqué la France au cours de cette année.

Le travail non plus ne s'est pas arrêté, de nombreux projets sont toujours à l'étude, d'autres sont en cours de réalisation, d'autres enfin ont vu le jour.

Sans entrer dans les détails, on peut citer :

Le Centre aéré de la Presse au Vin qui a connu un magnifique succès.

Le commune de Vertou se doit de remercier tous ceux qui ont travaillé à sa réalisation : conseillers municipaux, organisateurs et l'U.F.C.V.

J'adresserai un compliment particulier aux Services Techniques pour le travail matériel accompli et la rapidité d'exécution.

L'extension de la Zone Industrielle bloquée depuis longtemps va enfin voir le jour, grâce à l'attention que Monsieur le Préfet a bien voulu y porter. Les responsables de la commune étaient depuis longtemps persuadés de l'utilité, de l'opportunité et de la nécessité de cette extension, mais il n'est pas toujours facile de convaincre ceux qui ont pouvoir de décision à l'échelon le plus élevé.



Edition - Publicité :
LES BULLETINS
D'INFORMATION
SPÉCIALISÉS
B.P. 1 - 44 - OUDON
tél. (40) 73.43.09

Dépôt légal : 4^e trimestre 1974
F) PROUD'IN - Chantenay - ☎ 200 28.86.42

VINS E.V.O



ENTREPRISE de MACONNERIE
Béton armé - Carrelage
E. PANIZZA
4, rue Ch. Lecour VERTOU ☎ 78.43.27

Attendus aussi depuis longtemps, les crédits nécessaires à la construction de logements sur le terrain situé au nord du boulevard de l'Europe, ont été obtenus, et la réalisation de cette opération confiée par la commune à la Société « Le Home Atlantique » est encouragée.

La première tranche de l'aménagement de la Route de Clisson est terminée et la seconde tranche va commencer incessamment.

Le plan d'occupation des sols est toujours en préparation. Il s'agit d'un travail long et difficile. Il doit permettre un développement harmonieux de la commune et il est nécessaire qu'il recueille l'assentiment de la majorité des Vertavien.

J'arrêterai ici cette énumération après avoir dit que la construction de la nouvelle salle des fêtes doit être le prochain chantier à ouvrir sur la commune.

Vous remarquerez enfin la couverture de ce bulletin faite en l'honneur du jumelage de la ville de Morges avec notre commune que Monsieur SALINA nouveau Syndic de la ville-jumelle, vient de découvrir ces derniers jours.

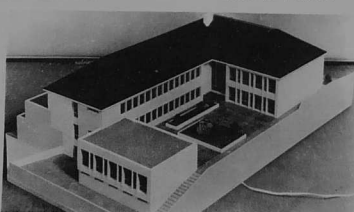
Les pages de ce bulletin donnent de nombreuses autres informations qui retiendront votre attention, et vous assureront que l'équipe municipale à votre service s'efforce, dans la mesure de ses moyens, d'améliorer notre commune et de satisfaire les désirs de ses habitants.

Luc DEJOIE
Conseiller Général
Maire de Vertou.

L'Hôtel de Ville lorsqu'il sera terminé.



Angle Place Saint-Martin et rue A. Briand.



Façade arrière : cours et jardins.

La description intérieure et l'organigramme des services administratifs, techniques et sociaux que l'immeuble abritera vous seront présentés dans le prochain bulletin, début 1975.

Le CRÉDIT LYONNAIS
est à votre disposition

à son bureau de VERTOU - 10, place St-Martin
du mardi au vendredi de 9 h à 12 h 30
et le samedi de 9 h à 12 h 30 et de 14 h à 17 h
L'AUTRE FAÇON D'ÊTRE UNE BANQUE

PLOMBERIE - SANITAIRE
CHAUFFAGE CENTRAL ☎ 75.40.50



H. BATARD

15, rue du bois Fleuri
(Près Route de Clisson)
NANTES - Beaufort - VERTOU



garage **RAGUIDEAU Frères**

agent exclusif
PEUGEOT
170, route de Clisson - NANTES - VERTOU
☎ 75.62.51 - 75.71.25
ESSO-SERVICE



ÉCHANGES D'ENFANTS MORGES-VERTOU

8 - 24 Juillet 1974

Sont partis du 10 au 24/07 à MORGES

Ont été reçus à VERTOU du 8 au 22/07

AUFFRET Brigitte, née le 28/5/1963 à Nantes
Fille de Jacques, Mécanicien, 5 rue du Ter Mai - Beaufort
BOUREFAUX Michel, né le 7/5/1961 à Vertou
Fils de Joseph, Monteur, 18 bis rue des Landes - Beaufort
BRETONNIERE Philippe, né le 28/10/1962 à Nantes.
Fils de Roger, Menuisier, 7 rue des Quillets - Vertou
CHARRIER Laurent, né le 17/12/1960 à
Fils de Louis, Maraicher, 40 rue du Bois Hardy - Beaufort
FONTAINE Pascal, né le 18/1/1961 à Nantes
Fils de Roger, Chauffeur-pommadeur, 3 rue du Moulin - Beaufort
LEBRETON Thierry, né le 8/3/1962 à Nantes
Fils de André, Chef d'équipe coffreur, l'Épau - Vertou
LENY Christophe, né le 6/9/1962 à Nantes,
Fils de Pierre, Peintre, 2 rue des Camélias - Vertou
NAULET Alex, né le 30/12/1963 à Mont-de-Marsan
Fils de Emile, Assistant de formation, 21 rue du Gl. de Gaulle
OLLIVIER Dominique, né le 29/6/1964 à Nantes
Fils de Ferdinand, Brigadier chef de Police Municipale, rue A. Arnaud
ROBIN Thierry, né le 23/8/1963 à Nantes
Fils de Joseph, agent d'assurances, 32 rue de l'Île de France - Vertou

RUCHAT Claude-Éliane, née en 1962
Fille de Robert, Machiniste, avenue de Marcelin, 17
GAFNER Stephan, né en 1964
Fils de Werner, Représentant, avenue de Chanel 45
HERMANN Corinne, née en 1964
Fille de Gilbert, Journaliste, Chemin de Prettionnaz 9
GIVEL Pierre-Alain, né en 1964
Fils de Pierre, Juge Informateur, Avenue Hugonnet 18
BORBOEN Youri, né en 1962
Fils de Pierre, Juge Informateur, avenue Forel 5
PIERROZ Christian, né en 1960
Fils de André Contre-maître maçon, avenue Forel 5
GIVEL Anne-Claude, née en 1962.
Fille de Pierre, Juge Informateur, avenue Hugonnet 18
POULY Serge, né en 1963
Fils de René, chef de Vente, Chemin Bel Horizon 3
KIRCHHOFFER Mary-Claude, née en 1962
Fille de Frank, Sergent de Police, Chemin Émile Küpfer
KIRCHHOFFER Dominique, née en 1960
Fils de Franck, Sergent de Police, Chemin Émile Küpfer

ploMBERIE chauffage couverture zinguerie
Francis MOIZEAU
"Le Planty", tél. 78.44.85 Beaufort, VERTOU

ETTA VERTOU
Entreprise de
Terrassements et
Travaux
Agricoles
LES MORTIERS - 44120 VERTOU

Joseph ROBIN ASSURANCES
rue de l'Île de France
VERTOU - ☎ 78.42.98
Agent général.

LA NANTAISE ET LANGEVINE FAUCIERS

PEINTURE - VITRERIE
DÉCORATION
PAPIERS PEINTS
G. Bonhomme
Le Pape
☎ 75.49.19 - 7, rue Charles-Perrault 44400 REZE

UNICO SUPERMARCHÉ
BOUCHERIE - CHARCUTERIE
15, rue Jeanne d'Arc
☎ 78.40.24 VERTOU

FUEL DOMESTIQUE
CHARBONS **GRAINETERIE**
R. HERVOUET
16, rue Jeanne d'Arc - ☎ 78.40.24 - VERTOU

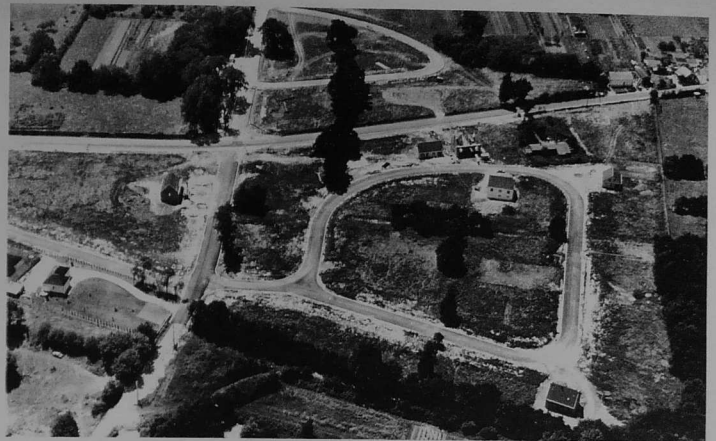
SÉJOUR DES ENFANTS DE MORGES A VERTOU

LUNDI 8	17 h 27	Accueil des Enfants de Morges à la gare SNCF de Nantes par MM. Bertaud et Vinet, adjoints Prise en charge des enfants par les familles qui les reçoivent.
MARDI 9	18 h 00	Réception par la Municipalité. Rendez-vous, salle municipale du Beau Verger Remise de la Bourse « Pierre-François DUPUIS » aux deux lauréats 1974 Les parents des enfants de Vertou sont également invités à cette réception.
JEUDI 11	Après-midi	Promenade à travers le vignoble jusqu'à Clisson, Fouques, en voiture particulière (Guide : Mme Auguste Priou)
	15 h 00	Chaque famille conduit l'enfant jusqu'à la Place du Beau Verger
	16 h 00	Visite du Domaine de Chasseloir à ST-FIACRE
	19 h 00	Retour dans les familles.
LUNDI 15		Excursion organisée par le Syndicat d'Initiative : La Côte de Jade, Noirmoutier. Seuls les enfants de Morges sont pris en charge. Départ, place du Beau Verger. Les familles conduisent les enfants pour 8 h 30.
MERCREDI 17	Après-midi	Promenade en bateau sur l'Erdre, organisée par le Syndicat d'Initiative Rendez-vous à 13 h 45, place du Beau Verger
JEUDI 18		Excursion vers St-Nazaire, la Côte d'Amour, organisée par la Municipalité de Vertou Rendez-vous à 8 h 00, Place du Beau-Verger.
VENDREDI 19	Après-midi	Passage du « Tour de France » à Vertou.
LUNDI 22		Départ des Morgiens à 7 h 07 en gare SNCF de Nantes. Les familles conduiront les enfants pour 6 h 30.

SÉJOUR DES ENFANTS DE VERTOU A MORGES

LUNDI 8 JUILLET	Départ des enfants de Morges Rendez-vous en gare de Morges, Quai 1, à 07 h 50. Départ du train à 08 h 12, via Genève, Lyon. Arrivée à Nantes à 17 h 27. Arrivée des enfants de Vertou
MERCREDI 10	Rendez-vous gare de Morges, Quai 1, à 17 h 25
VENDREDI 12	Promenade au château de Chillon Rendez-vous gare de Morges, quai 2, à 13 h 30 Départ par le train à 13 h 42 - Retour par le bateau de 18 h 50
MARDI 16	L'Auberson, par le col de l'Aiguillon, visite du Musée des boîtes à musique, Vallorbe, visite des sources de l'Orbe, collation à la colonie des Grandes Roches ; Retour par le col du Marchairuz. Départ en voitures. Rendez-vous à 09 h - place de l'Hôtel de Ville Retour aux environs de 19 h.
JEUDI 18	Villars, Col de Bretagne, lac des Chevannes, Chamossaire (télésiège) Rendez-vous gare de Morges, quai 2, à 07 h 30 Départ par le train de 07 h 41, retour par celui de 18 h 08.
VENDREDI 19	Le Vaud, visite du zoo de la Garenne, Signal de Bougy Départ en voitures. Rendez-vous à 13 h 30, place de l'Hôtel de Ville. Retour à 18 h.
LUNDI 22	Retour des enfants de Morges Rendez-vous gare de Morges, Quai 1, à 17 h 25
MARDI 23	Réception par la Municipalité de Morges Vertavens et Morgiens sont invités à 11 h 15, au bouteiller communal, maison de Seigneux. Remise d'un souvenir aux hôtes français.
MERCREDI 24	Départ des enfants de Vertou Rendez-vous gare de Morges, Quai 1, à 07 h 50. Départ du train à 08 h 12, via Genève, Lyon.

Pour 1975, la Mairie de Vertou reçoit dès maintenant les inscriptions des enfants susceptibles de se rendre à Morges ;
Comme par le passé, l'échange aura lieu en Juillet.



Lotissement des Hauts-Viviers - Beaufort

LA CONSTRUCTION EN MARCHÉ...

Il n'est que de prendre connaissance de la simple statistique suivante pour s'en convaincre.

LOTISSEMENTS PRIVÉS

- A la Boissière - Les Hauts-Viviers :

Ce lotissement sera réalisé en plusieurs tranches et comprendra au total 186 lots.

- A la Grammoire :

- lotissement Dupas/Simon - Les Cèdres	29 lots
- lotissement Armand Legros	12 lots
- lotissement Henri Legros	8 lots
- lotissement Legros/Fablet	10 lots

- Le Clos du Vallon :

Il est situé au Portreau en bordure du CD 58 (Route de Pont-Rousseau) et comprend 20 lots.

- Lotissement de la Grassinière : 9 lots

- Lotissement Letourneux, dit de La Gilarderie à Beaufort :

Il se trouve entre la rue de la Noë de l'Épinette et la rue Henri Sauvage. Il comporte 16 lots.

- Lotissement Grégoire, à Beaufort :

Rue de la Noë de l'Épinette : 25 lots.

LES PERMIS DE CONSTRUIRE

Depuis le 1er Janvier 1973, 226 permis de construire pour

l'édification de maisons individuelles, ont été délivrés, soit :

- 88 permis en 1973

- 138 permis de 1er Janvier 1974 au 30 Septembre 1974.



Les Viviers - le lotissement communal des Nouragues

entreprise de terrassement
et agricole



SAUVION-FOURRIER
La Gosselière - ☎ 54.82.66
44690 LA HAIE-FOUASSIERE

DE NOUVEAUX LOGEMENTS...

Construire des logements dont le prix de loyer ou le prix de vente soit accessible aux bourses les plus modestes, mais dont les prestations soient de qualité — tant du point de vue de l'esthétique que du confort — ce fut l'objectif commun du Home Atlantique et de la Municipalité. La réalisation de 144 logements locatifs et de 48 en accession à la propriété, au lieu-dit « Le Chapeau Berger », s'efforce de répondre à ces exigences.

QUALITÉ DE L'ENVIRONNEMENT

L'architecture, semblable à celle de « La Berquetterie », vient en continuité du Lotissement et devrait s'harmoniser parfaitement avec l'aspect d'ensemble de l'agglomération de VERTOU.

L'aménagement d'espaces verts et d'espaces de jeux, la protection des arbres existants, intégrera les immeubles dans un ensemble de verdure.

CONFORT DU LOGEMENT

Une grande surface (69 m² pour le T 3 et 77 à 81 m² pour le T 4), surface à laquelle il faut ajouter de grandes loggias donnant en façade des cuisines et séjours, une distribution fonctionnelle, qui a déjà donné totale satisfaction dans d'autres réalisations, un confort acoustique soigné, des locaux collectifs résidentiels qui permettront des activités de rencontres pour les habitants. Tous ces éléments devraient être de nature à apporter satisfaction aux résidents.

De plus, le HOME ATLANTIQUE a tenu à rendre possible l'accès et à adapter les aménagements intérieurs de certains logements pour des handicapés physiques.

Pour les logements en location : le loyer sera celui pratiqué habituellement pour les logements H.L.M.

En ce qui concerne l'accession à la propriété, les prix ont été soigneusement étudiés afin de permettre l'achat des appartements aux familles ayant des revenus modestes.

Ainsi pour un type 4, pour un prix de vente moyen de : 105 000 F un plan de financement peut s'établir de la manière suivante :

Financements	Mensualités
Financement H.L.M.	68 500 F 285 F
Prêt Employeur	8 000 F 80 F
Prêt Bancaire à 11 % sur 15 ans	27 000 F 310 F
Apport personnel	1 500 F
	105 000 F 675 F

non compris Assurance-vie.

Pour un ménage ayant 1 600 F de salaire mensuel et 2 enfants à charge, l'Allocation Logement (ancien barème) sera d'environ 180 F, ce qui laisse une charge à la famille de : 495 F.

Nous espérons que cette réalisation de logements locatifs et accession apportera satisfaction à ceux qui recherchent un logement confortable et contribuera au développement de la commune de VERTOU.

D.A.

Station André CAUDART
LA HAUTE GRAMMOIRE
Lavage - Graissage - Pneumatiques
Rte de Clisson, Vertou - Tél. 75.66.49



Les H.L.M. du Home Atlantique
Le logement des quatre chambres sera construit au Chapeau Berger, rue du Bouquetier de l'Europe



H.L.M. du Home Atlantique - 2 des 3 immeubles locatifs en construction, rue du Bouquetier

CRÉATION & ENTRETIEN de PARCS & JARDINS

● Vente au Détail de Végétaux le SAMEDI en Pépinières.

Hubert LEBRETON
Clôtures - Dallages
ENROBÉS - ROUGE - NOIR
1, rue de Saintonge - ☎ 78.43.52
(Près Pharmacie Fleurance) VERTOU

S.M.V. Société Métallurgique de Vertou
La Maladrerie - ☎ 75.47.25 - VERTOU
Chemin du Ranzai - ☎ 64.50.51 - NANTES

FERS en GROS et DÉTAIL
EXCÉDENTS de STOCKS

- Tubes - cornières - profilés
- Tôle acier - plaques de couverture
- Grillage - ronce - fil galvanisé - chaînes

ENTRÉE LIBRE

S.D.A.U. Schéma directeur d'Aménagement & d'Urbanisme de l'Agglomération Nantaise

Ce schéma dont l'intérêt est évident dans la mesure où il apporte des indications sur l'évolution prévisible de l'agglomération nantaise a vu ses conclusions refusées par votre municipalité le 1^{er} février 1974. Il n'est peut-être pas inutile d'y revenir et de vous exposer à nouveau succinctement les raisons de ce refus.

- Rappels que l'étude du S.D.A.U. a été faite pour une agglomération comprenant l'ensemble des communes suivantes :
- | | |
|--------------------------|---------------------------|
| Basse-Goulaine | Orvault |
| Bouaye | Le Pellerin |
| Bouguenais | Pont-Saint-Martin |
| Carquefou | Rezé |
| La Chapelle-sur-Erdre | Saint-Aignan-de-Grandlieu |
| La Chevrolière | Saint-Herblain |
| Couéron | Saint-Jeay-de-Boiseau |
| Grandchamp-des-Fontaines | Saint-Julien-de-Concelles |
| Haute-Goulaine | Sainte-Luce |
| Indre | Saint-Sébastien-sur-Loire |
| Mauges | Sautron |
| La Montagne | Les Sorinières |
| Nantes | Treillières |
| Sucé | VERTOU |
| Thouaré | |

L'examen du rapport et des plans amène un certain nombre d'observations et de remarques, en particulier :

- Le développement important de l'agglomération au nord de la Loire, par rapport à celui prévu au sud.
- Le sous-équipement prévu pour le sud de la Loire par rapport au nord.
- Le découpage en « secteurs » de l'agglomération qui, s'il était réalisé, ferait éclater la commune de VERTOU en deux parties séparées par la Sèvre, l'une étant « accolée » à la commune de Saint-SEBASTIEN-SUR-LOIRE, l'autre à REZE et les SORINIÈRES, et ceci serait en contradiction avec les paroles de M. le Sous-Préfet, chargé de l'arrondissement de NANTES, en date du 7 mai 1972, ce qui n'est pas bien vécu.
- Celui-ci disait notamment : « VERTOU bien détachée de l'agglomération nantaise, remarquablement située au sud de NANTES à un rôle important à jouer demain, car placée entre la cité urbaine et le monde rural, elle constituera un trait d'union indispensable et un pôle d'attraction incontestable. »
- La zone industrielle communale n'y apparaît pas du tout comme devant poursuivre un développement actif dans les jours prochains.
- Les projets de franchissement de la Loire rendus indispensables si l'on veut que les habitants du sud de la Loire puissent se rendre facilement dans les différents points de l'agglomération, devraient être réalisés beaucoup plus rapidement que ne le font ressortir les prévisions actuelles et d'autres projets devraient suivre pour faire face aux augmentations de population et de trafic.

En particulier l'actuelle ligne de ponts, récente, se trouvant saturée par la circulation du centre de Beaujeu, le franchissement de la Loire à l'est de l'île Beaujeu devrait être entrepris sans tarder et parallèlement à d'autres traversées comme celle de CHEVIRÉ. Les voies de communication pour ces franchissements devraient intervenir au plus tôt, pour pallier à l'insuffisance de la route nationale 148 bis qui joue actuellement le rôle de « voirie rapide » sans en avoir ni les avantages, ni d'ailleurs le financement.

Il faudrait que la ROCADE SUD de l'agglomération nantaise, reliant le pont de Bellevue au pont de Chevire soit réalisée rapidement. Etant bien entendu que les franchissements de cette voie devront être respectés afin d'éviter le cisaillement du territoire communal et de permettre des relations faciles entre VERTOU, sa zone industrielle et le centre de NANTES.

En ce qui concerne l'aménagement de zones de loisirs, VERTOU y est favorable à priori, mais il est regrettable que le S.D.A.U. ne donne aucune indication sur l'utilisation des dites zones.

En ce qui concerne la forêt de TOUFFOU, VERTOU pense qu'elle peut parfaitement apparaître comme un espace vert à respecter, mais encore faudrait-il que toute solution autoritaire contraignante soit accompagnée des mesures propres à résoudre les problèmes de dédommagements pour les propriétaires dont les terrains seraient ainsi paralysés.

Enfin et ce n'est pas le moins important, le S.D.A.U. prétend protéger la partie territoriale de la commune à vocation agricole, tant que les cultures spécialisées, telles que la vigne, constitueront des activités suffisamment dynamiques. Mais la commune de VERTOU ne croit pas devoir lier le sort de ces terrains à long terme qui, d'après le S.D.A.U., deviendraient par la suite des espaces boisés uniquement.

La commune de VERTOU veut, en accord avec les agriculteurs et les viticulteurs, pouvoir choisir la meilleure destination future de ces terrains.

L'étude de ces problèmes est d'ailleurs naturellement commencée à l'occasion de l'élaboration du Plan d'Occupation des Sols (P.O.S.). Tant que le P.O.S. n'est pas parfaitement défini, il est bien difficile de dire si le développement envisagé de la commune de VERTOU correspond aux indications du S.D.A.U. dans ce domaine.

C'est pour toutes ces raisons rapidement resumées que votre Conseil municipal n'a pas donné son approbation au schéma directeur d'Aménagement et d'Urbanisme de l'agglomération nantaise.

C.B.

STATION SHELL

Lavage Rapide - Graissage - Vidange

Réparation - Entretien - Pneumatiques - Accessoires

J. BOURSERAU

Route de Clisson - ☎ 75.68.74 VERTOU

MENUISERIE GÉNÉRALE - ÉBÉNISTERIE

R. MOINET

Rue des Petites-Industries - ☎ 74.51.49 & 50
Zone Industrielle
44 - CARQUEFOU

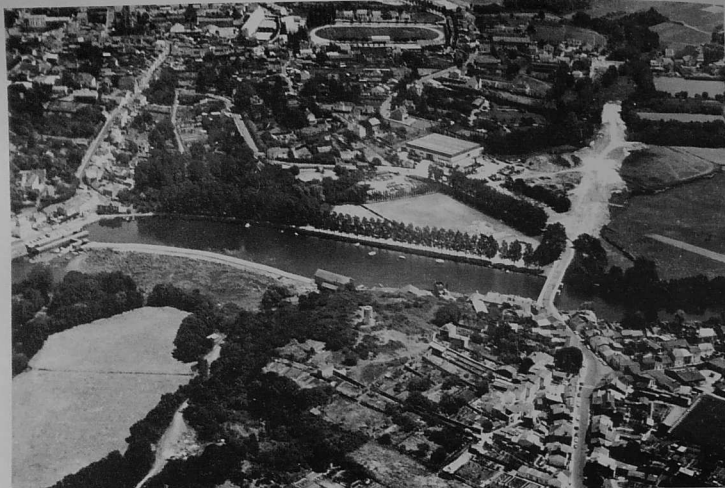
Toutes vos ASSURANCES

Incendie - Accidents
— Vie - Retraite —
Caravanes - Bateaux

GROUPÉ ANCIENNE MUTUELLE

Cabinet DELAUNAY
5, Place de la Monnaie
44400 NANTES - ☎ 71.68.45 & 73.25.82

La Ville de VERTOU est assurée au CABINET DELAUNAY



PLAN D'OCCUPATION DES SOLS

Intéressant plus directement notre commune, et donc plus proche de nous encore que le S.D.A.U., un plan d'occupation des sols de la commune de VERTOU est à l'étude.

Certains d'entre vous ont eu connaissance du développement des travaux et de leurs perspectives futures à l'occasion de quelques réunions dans certains quartiers de la commune.

A mesure que les différentes zones se définiront avec plus de précision et particulièrement pour fixer les contours des zones de villages, vous aurez la possibilité de donner votre avis pour ce qui vous concerne.

Voici la nomenclature des différentes zones existant sur la commune. Certains d'entre vous la connaissent déjà, pour les autres, elle leur permettra de mieux comprendre ce qui sera dit au cours des réunions auxquelles ils pourront assister à la mairie ou ailleurs.

DÉFINITION DES ZONES

UA a	la construction est continue sur l'alignement.
UA b	la construction peut être discontinue et en retrait.
UB	les constructions ne doivent pas se joindre, occupation des sols moins dense que UA.
UC	les constructions ne doivent pas se joindre, occupation des sols clairsemée.
UD	zones artisanale et commerciale.
UE	zone industrielle.
NA	zone naturelle non équipée destinée dans l'avenir à l'urbanisation (possible pour projet d'ensemble).
NB	zone équipée partiellement à prédominance agricole où un habitat diffus est admis. Un grand nombre de villages de VERTOU sont des zones NB.
NC	zone réservée à l'agriculture et activités qui s'y rattachent.
ND a	zone naturelle dont l'urbanisation est exclue (par exemple zone inondable).
NB b	habitations intégrées dans le site.

CARRELAGE & MOSAÏQUE
JEAN CORTINA
 15, rue du Général Buat - 44000 NANTES - ☎ 74.33.51
 MOSAÏQUE ARTISTIQUE - FAÏENCE
 REVÊTEMENTS PLASTIQUES et MOQUETTES

Georges COLMARD - Norbert HOURDEAU
 Pour Toutes vos ASSURANCES
 Atuto - Incendie - Maladies - Vie - Retraite - Grêle
 ○ CAISSE GÉNÉRALE ACCIDENTS
 ○ GÉNÉRALI-FRANCE ○ LLOYD CONTINENTAL
 ○ LA RURALE ○ EUROPE ASSISTANCE
 112, Bd. de l'Europe - B.P. 12 - ☎ 78.40.71 - 44120 VERTOU

AU GAI LURON RESTAURANT - HOTEL
J. NAULLEAU
 Ses Spécialités
 - Beurre Blanc - Grenouilles
 - Anguilles - Fruits de Mer
 * PENSION * MARIAGES * BANQUETS
 Portillon - VERTOU - ☎ 78.40.58

BLANCHISSERIE LAMBERT
 Collectivités - Hôtels - Restaurants
 Nettoyage de bleus de travail
 17, rue du Cimetière - 44 - Beautour-Vertou Tél. 75.54.29

Dans son esprit général, le plan d'occupation des sols doit correspondre à un certain nombre d'orientations générales.

1° VERTOU est une commune limitrophe de l'agglomération Nantaise et doit à ce titre pouvoir accueillir un certain nombre de citadins heureux de construire une maison non loin de leur lieu de travail. On peut penser à ce titre que VERTOU, vers l'an 2010, aura 45 000 habitants, autant toutefois qu'il est possible de le prévoir.

2° Il y a à VERTOU des activités agricoles dynamiques, particulièrement la vigne et le maraîchage. Il faut que nos agriculteurs qui veulent poursuivre dans cette voie et investir soient protégés dans toute la mesure possible pour le faire dans de bonnes conditions.

3° Il y a à VERTOU un patrimoine naturel pittoresque agréable et joli qu'il nous appartient de savoir conserver pour nous-mêmes et pour nos successeurs. Les vallées de la Sevre et de la Maine par exemple sont des sites enviables, dont il serait impardonnable de ne pas préserver l'avenir contre un massacre par le fer et le béton.

4° La structure générale de VERTOU semble s'accorder d'une architecture calme, bien adaptée aux paysages Vertouais, parsemés de verdure. Il semble que la maison individuelle constitue le mode d'habitation le plus souhaitable. Cela ne dispense pas de temps à autre d'édifier quelques petits immeubles correspondant à des normes précises, comme les immeubles H.L.M. en cours d'édification près de la rue du Chapeau-Berger, mais qui constituent une sorte d'exception dans l'architecture générale.

5° L'urbanisme principal de VERTOU doit devoir se faire :

- principalement au nord de la Sevre entre l'agglomération actuelle du bourg et la route de Clisson;
- par le développement de BEAUTOUR;
- par l'agrandissement de la zone industrielle actuelle;
- par le développement d'un grand nombre de villages parsemés sur le vaste territoire de la commune.

L'urbanisation moderne s'accompagne d'infrastructures importantes :

— service d'eau;
 — électricité et éclairage public;
 — gaz;
 — écoulement des eaux de pluie et de sources;
 — écoulement des eaux usées - traitement de ces eaux;
 — feux de croisement;
 — voies d'accès;
 — trottoirs;
 — écoles, etc.

Cette petite nomenclature, pourtant combien incomplète, vous montre la nécessité de rassembler relativement les futures demandes d'urbanisation afin de faire profiter chacun des équipements créés par la commune.

D'où la nécessité de créer ces zones où il est prévisible que la demande sera forte et d'inciter les gens, au moins ceux qui viennent d'ailleurs, à y construire.

6° Pendant qu'il en est encore temps, il faut prévoir quels seront, pour la commune, les axes de circulation à développer ou à créer pour les années à venir.

Les constructions neuves, les usines ou toutes les autres infrastructures de la commune devront préserver certains espaces pour construire les routes futures. C'est maintenant qu'il faut s'attacher à les prévoir.

Ces quelques exemples vous montrent l'intérêt et l'objet de l'étude du P.O.S. en cours. Il apparaît qu'à certains titres c'est bien l'affaire de tous.

Votre municipalité a la volonté de vous informer le mieux possible de ce projet, afin que les décisions qu'elle sera amenée à prendre dans quelques mois soient adoptées avec la meilleure connaissance des causes et des conséquences et correspondent vraiment avec l'intérêt général et supérieur de notre commune.

Charles Blanchard — Matériel Industriel
 — Outillages
 — Produits
 — Fers, Métaux
 — Postes de Soudure
 — Produits Siderurgiques
 ☎ 75.55.34 - 75.87.13
 Route du Mortier Vannerie - Z.I. - 44 VERTOU

RADIO-TAXIS DE LA METROPOLE DE L'OUEST
73.73.73
 NANTES & BANLIEUE Rémunérés par la Sécurité Sociale

RÉCUPÉRATION - DÉMOLITION
MÉTAUX FERRAILLES
Yves BELLÉIL
 "La Boutellerie"
 R.C. 03 A 231 - ☎ 78.43.45
 Rte de la Haie-Fouassière
 44120 VERTOU

ENTOURÉ D'ARBRES SECS LAÏQUES
LE CLOS DU VALLON
 LOTISSEMENT RESIDENTIEL
 Lignes électriques et téléphoniques souterraines - Téléphone assuré
 900 à 2000 m²
 J. RICHARD
 28, rue de Gigont
 Nantes
 Tél. 71.38.03

PARFUMERIE GUBERT
 14, Place St-Martin - VERTOU
 Dépositaire Agréé de
 Christian Dior - Helena Rubinstein
 Lancaster - Académie
 Parfums : Dior - Balenciaga - Nina Ricci

Auto-École MONCHECOURT
 Diplôme de l'école de la prévention routière
 76 rue Charles-Lecour, 44120 VERTOU
 Tél. 78.43.17 (répondeur téléphonique)
 Bureau ouvert de 17 à 20 h

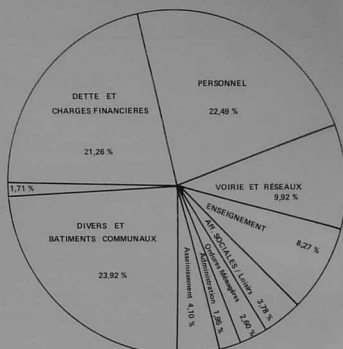
Graslon LIBRAIRIE PAPETERIE
 Ttes les fournitures scolaires
 6 ter rue Ouches de Verailles, - NANTES - Tél. 74.15.59

gravure SERVICE "CLÉ-MINUTE" SERVICE TALON MINUTE
 Galerie RECORD SUD

Imprimerie HUGUET
 faire part de mariages - cartes visites
 lettres - factures - carnets
 Galerie Marchande RECORD SUD

RÉPARTITION EN SOMMES ET POURCENTAGES SELON
 LES GRANDS CHAPITRES DES DÉPENSES EN 1974

	Sommes	%
DETTES ET CHARGES FINANCIÈRES	2.455.197,11	21,26
PERSONNEL	2.598.000,00	22,49
VOIRIE ET RÉSEAUX	1.145.616,80	9,92
ENSEIGNEMENT	955.185,00	8,27
AFFAIRES SOCIALES ET LOISIRS	437.264,00	3,78
ORDURES MÉNAGÈRES	300.000,00	2,60
ADMINISTRATION	225.700,00	1,95
ASSAINISSEMENT	473.786,35	4,10
DIVERS ET BATIMENTS COMMUNAUX	2.763.312,58	23,92
CAISSE DES ÉCOLES	196.464,00	1,71
	11.550.525,84	100 %



RÉPARTITION DE LA DETTE
 Exercice 1974

	Capital restant à rembourser	%
CENTRES SOCIAUX	27.839,12	0,13
ABATTOIR	56.899,25	0,27
CIMETIÈRES	80.875,19	0,38
PERCEPTION	81.276,18	0,39
MAISON DE RETRAITE	140.423,62	0,67
DIVERS	152.444,95	0,73
LOTISSEMENTS	312.865,34	1,50
SERVICE INCENDIE	314.173,98	1,51
ZONE INDUSTRIELLE	383.477,81	1,84
ÉGLISE	425.252,77	2,04
DIVERS BATIMENTS COMMUNAUX	675.350,58	3,25
ÉQUIPEMENTS SPORTIFS	1.856.502,89	8,93
ASSAINISSEMENT	2.333.570,73	11,23
HOTEL DE VILLE	2.692.776,20	12,95
ÉQUIPEMENTS SCOLAIRES	3.005.170,27	14,45
VOIRIE	8.251.125,14	39,73
	20.790.024,02	100 %

Boulangerie - Pâtisserie
S. Blaiteau
 50, Rue Henri-Drelange
 Vertou
 ☎ 78.44.05

Cardi
 GALERIE MARCHANDE RECORD SUD
 Baptêmes Confiserie

Pull'Shop **BIG-BAG**
 JEUNES FILLES - JEUNES FEMMES MAROQUINERIE - VOYAGE
 Galerie marchande
 RECORD SUD VERTOU RECORD SUD VERTOU

KIT PRESSING
 RECORD SUD
 NETTOYAGE A SEC en 1 heure
 UNE NOUVELLE FORMULE
 Jeune - Dynamique - Avantageuse

RECORD
 ROUTE DE CLISSON VERTOU
 VOTRE HYPERMARCHÉ
 LE SEUL VRAI CASSEUR DE PRIX !



CARRELAGE - FAÏENCE
Tous revêtements de sols
Jacques NEVEU
Tél. 75.59.33 - "La Rousselière" - Vertou

**MAÇONNERIE
BETON ARMÉ
RAVALEMENT**

J. JANEAU
Le Bignonnet - VERTOU
☎ 78.41.97

PROGRAMME D'EMPRUNTS 1974

A - Opérations subventionnées ou subventionnables par l'État

a) Programme de voirie :

- 1 - FSIR - Voies communales de l'Herbray, entre la Baronnerie et le village de l'Herbray
Voie communale de la Ville au Blanc, entre la RN 148 bis et le CD 105
- 2 - Voirie départementale
Aménagement de trottoirs rue du Pont de l'Arche et du 11-Novembre
- 3 - Assainissement eaux usées à Beautour

	Emprunts demandés pour 1974	Autofinancement
1	141.000,00	220,00
2	358.000,00	717,00
3	424.000,00	80.000,00

B - Opérations subventionnées seulement par d'autres que l'État, ou non subventionnées mais admises à des programmes

C - Opérations ni subventionnées, ni programmées.

a) Travaux de voirie :

- 1 - Aménagement des voies rurales (revêtements et travaux divers)
- 2 - Aménagement des carrefours de la Bastière, du Boulevard de l'Europe avec la rue du 11 Novembre et de la Poste à Beautour
- 3 - Voirie Nationale
Financement complémentaire de la route de Clisson
- 4 - Canalisation eaux pluviales à Beautour
- b) Extension de l'éclairage public
(Voie nouvelle du Chapeau-Berger, avenue des Maraichers et divers)
- c) Construction de l'Hôtel de Ville
- d) Équipement des cantines des Groupes scolaires des Treilles et des Régniers
- e) Aménagement d'un Centre de Loisirs aux Régniers
- f) Aménagement d'une Salle d'Accueil à Beautour
- g) Aménagements de terrains de Sports « La Presse au Vin »
« Les Hauts Viviers »
- h) Construction de l'Hôtel de Ville (complément)
- i) Construction d'une Gendarmerie
- j) Acquisition de mobilier pour l'Hôtel de Ville

	620.000,00	
	400.000,00	
	120.000,00	
	1.000.000,00	300.000,00
	125.000,00	
	200.000,00	
	200.000,00	
	54.000,00	
	350.000,00	
	620.000,00	
	1.365.480,00	
	500.000,00	
	6.922.480,00	380.937,00

ENTREPRISE GÉNÉRALE DE PLÂTRERIE
CLOISONS SÈCHES

PINARD

☎ 75.48.25

25, rue du Clos Toreau ST-SÉBASTIEN-S/LOIRE

- PLAGÉ INDUSTRIEL - GRANDES LONGUEURS 8 m.
ALUMINIUM - ACIER INOX
- APPLICATION PEINTURES INDUSTRIELLES - SAPI

- DISTRIBUTION : Société KRIEG-ZIVY - Portes de placard KAZED
Productions ESSEMES - Skydomes, Airdomes, Roof dome etc...
Menuiseries Métalliques-Aluminium

Bureaux : 1, rue du Charron
Ateliers : 7, rue des Compagnons, Impasse du Bouteiller

Ets ERAUD 44800 ST-HERBLAIN



cabinet **C. GADEL** immobilier

S.A.R.L. CAPITAL 20.000 F

☎ 75.80.22 - 75.90.22

484, Route de Clisson

44120 VERTOU



- TRANSACTIONS IMMOBILIÈRES
- LOCATIONS
- LOTISSEMENTS
- FINANCEMENT

ÉVOLUTION DE LA CHARGE FISCALE

En 1972, le produit des centimes communaux a été de ... 3 803 135,00
En 1973, il a été de ... 4 385 075,00
soit une augmentation de 10,40 % par rapport à l'année précédente;
toutefois, par suite de l'augmentation du volume des bases imposables,
due à l'accroissement de la population, il en est résulté, pour les contribuables, une diminution moyenne de la charge fiscale de l'ordre de : 4,56 %

En 1974, le produit attendu des centimes communaux pour l'équilibre du budget est de ... 5 424 926,41
soit une augmentation de 23,71 % par rapport à l'année précédente.
Toutefois, compte-tenu du fait de la diminution enregistrée en 1973, l'augmentation moyenne annuelle de la charge fiscale, pour les contribuables, de 1972 à 1974, devrait se situer à : $\frac{23,71 - 4,56}{2} = 9,57 \%$

Il n'en demeure pas moins que ce pourcentage est susceptible de variation entre les diverses catégories de contribuables, compte-tenu du volume actuel des bases imposables et des effets de l'application de la loi n° 73-1229 du 31-12-73 portant modernisation des bases de la fiscalité directe locale.



L'établissement municipal Jean de la Fontaine est intervenu le 15 juin 1974.



Le terrain de la Square saint-Joseph, devant la commune.

CITROEN

Garage CLEMENT

Station ANTAR Bd de l'Europe

2 rue du Gl de Gaulle, VERTOU, Tél. 78.40.03



MAISON DE LA PRESSE

E. FOULONNEAU

5, place St-Martin

44 - VERTOU - Tél. 78.41.56



COUVERTURE - NEUF
RESTAURATION - ENTRETIEN
MAÇONNERIE ANCIENNE
RUSTIQUE

PLANS
DEVIS
FORMALITÉS

MAÇONNERIE - BÉTON ARMÉ

Michel FORMON

ARTISAN

La Denillère - 44120 VERTOU

● LA PROPRIÉTÉ

Saviez-vous que le domaine des Thébaudières, d'une superficie de 31 ha 58, est propriété communale ? C'est, en effet, en exécution d'un testament olographe, en date du 29 avril 1890, déposé chez un notaire de Cannes (Alpes-Maritimes), que M. Julien FAUCHIER, propriétaire, demeurant à Cannes, légua à la commune tous les immeubles qu'il possédait sa défunte femme à Vertou, pour être affectés à un établissement de convalescents. M. Julien FAUCHIER est décédé à Cannes le 26 mai 1904. Par décret du 7 avril 1911, le Maire de Vertou, au nom de la commune, fut autorisé à accepter le legs du défunt. M. FAUCHIER n'ayant légué à la commune qu'une propriété foncière, à l'exclusion de toutes valeurs mobilières, titres ou espèces, et la commune de Vertou ne disposant pas alors de ressources suffisantes pour édifier et organiser l'établissement donné par le testateur, le Conseil municipal, par délibération en date du 11 août 1929, demanda au département de se substituer à lui pour la réalisation d'un établissement répondant au désir exprimé par M. FAUCHIER. Le testament de M. FAUCHIER stipule que la commune de Vertou ne peut céder les Thébaudières et qu'elle doit en rester propriétaire. Le 28 août 1929, le Conseil général accepta la proposition que lui faisait la commune de Vertou, pour y installer un préventorium anti-tuberculeux dont le projet fut soumis dès le 27 septembre 1929 à l'approbation ministérielle.

Par une lettre du 16 décembre 1930, le ministre de la Santé Publique faisait connaître que, conformément à l'avis émis par le Comité technique des sanatoriums, il donnait son approbation à ce projet.

Conformément au désir exprimé par le Conseil municipal et à la convention signée le 10 mai 1932 par le Préfet de « Loire-Inférieure », agissant pour le compte du département, et M. Jules BOUCHAUD, maire, intervenant pour la commune de Vertou, celle-ci a donné à bail emphytéotique pour 99 années, à compter du 1^{er} novembre 1931, le domaine des Thébaudières au département.

LES THÉBAUDIÈRES



La location faisant l'objet du contrat est faite moyennant une redevance annuelle de un franc, que le département de Loire-Atlantique verse à la commune de Vertou. Mais le département supporte et acquitte toutes les charges inhérentes de la propriété des Thébaudières. Les deux articles qui suivent vous informent de l'utilisation actuelle et future du domaine des Thébaudières.

M.R.

CONSTRUCTION D'UNE ÉCOLE MIXTE POUR AVEUGLES & DÉFICIENTS VISUELS

La construction d'une école pour aveugles et déficients visuels aux Thébaudières est en cours depuis quelques mois.

L'école abritera 325 lits répartis comme suit :

Section enfantine	20 lits
— scolaire	180 lits
— débilés	60 lits
— professionnelle	65 lits

Le département en sera le gestionnaire. Les enfants et adolescents des deux sexes, âgés de 5 à 20 ans, aveugles, déficients visuels profonds et amblyopes avec troubles associés, y seront accueillis.

Le projet d'établissement de cette nature remonte à dix ans : 1964 - 12 novembre. — La Commission départementale de Surveillance pour l'Institut départemental « La Persagotière » décide le projet de construction d'un établissement.

1967 - 12 janvier. — Le Conseil général décide la création de l'établissement aux Thébaudières.

1968 - 18 mars. — Déclaration préalable.

25 juin. — Avis favorable de la Commission nationale de Coopération.

1968 - 25 novembre. — Dossier programme, accord de M. le Ministre de la Santé Publique.

1969 - Juin. — Jumelage avec l'école pour jeunes filles aveugles de la Chartreuse d'Auray (Morbihan).

1969 - 29 mai. — Demande d'autorisation préalable pour le projet de construction d'une école pour aveugles et déficients visuels (garçons et filles).

1970 - 18 août. — Accord de M. le Ministre de la Santé Publique et de la Sécurité Sociale.

La capacité primitivement fixée à 370 lits a été ramenée à 325.

1971 - 18 juillet et octobre. — Avis de la Commission des opérations immobilières.

1971 - 29 novembre. — Approbation par arrêté préfectoral du dossier d'avant projet.

La dépense engagée se décompose comme suit :

A) Constructions

V.R.D.	4 868 273,20 F
— Constructions (génie civil, chauffage, électricité, honoraires)	20 737 983,92 F

B) Mobilier

	2 146 396,00 F
Soit	22 884 379,92 F

Le financement est assuré à concurrence de :

— subventions d'Etat	40 %
— subventions ou prêts de la Caisse nationale	30 %
— d'assurance maladie	30 %
— emprunt au département	30 %

Le projet avait été inscrit au V^e plan pour un montant de 7 000 000 F, et a fait l'objet d'une inscription au 1^{er} plan. La réalisation a été envisagée en 2 tranches. Un arrêté préfectoral a alloué au département une subvention de 3 000 000 F calculée au taux de 30,62 % pour une dépense subventionnable de 9 795 525 F, valeur 4^e trimestre 1972 pour la construction de la 1^{re} tranche.



● L'INSTITUT

MÉDICO-PÉDAGOGIQUE

Après avoir accepté la proposition du Conseil municipal de Vertou, en 1932, de louer le domaine des Thébaudières, le Conseil général de Loire-Atlantique décide d'y créer un préventorium pour jeunes garçons et d'en confier la gestion à l'Association des ŒUVRES DE PEN-BRON & ANNEXES qui avait, depuis 1918, l'expérience de tels établissements.

Le département entreprend d'importants travaux pour adapter cette propriété à sa nouvelle destination. Le préventorium ouvre ses portes le 1^{er} janvier 1933. Il peut recevoir 40 enfants. Peu après, 50 lits peuvent être aménagés.

Mais, à partir de 1956, par suite de l'heureuse régression des cas de tuberculose, le nombre des enfants hospitalisés décroît, la gestion de l'établissement devient difficile et le Conseil général décide de fermer le préventorium et d'en utiliser les locaux pour y recevoir des enfants atteints de débilité mentale.

L'Association des ŒUVRES DE PEN-BRON se charge de cette reconversion.

L'accueil de cette nouvelle catégorie de malades nécessite de nombreuses transformations et le recrutement d'un personnel spécialisé.

L'INSTITUT MÉDICO-PÉDAGOGIQUE DES THÉBAUDIÈRES s'ouvre le 1^{er} janvier 1959 avec 48 lits, portés ensuite à 55, pour des fillettes de 6 à 14 ans atteintes de débilité mentale moyenne, dites semi-éducables (0,1. 0,50 à 0,65) mais ne présentant pas de troubles caractérisés ou épileptiques ou de déficiences physiques graves.

L'Institut Médico-Pédagogique fonctionne sous le régime de l'internat. Il reçoit les enfants de la Loire-Atlantique, principalement, et des départements limitrophes. Les fillettes retournent dans leur famille un mois en été, à Pâques et à Noël, parfois même en week-end.

La direction médicale est assurée par le Dr GAUDIN, médecin-psychiatre de NANTES, et la surveillance médicale par le Dr CHOLLET de VERTOU.

Sous le contrôle de l'Association des ŒUVRES DE PEN-BRON, la gestion économique de l'établissement et la direction du personnel sont assurées par des Sœurs de la Sagesse. Le personnel laïc comprend environ 35 personnes.

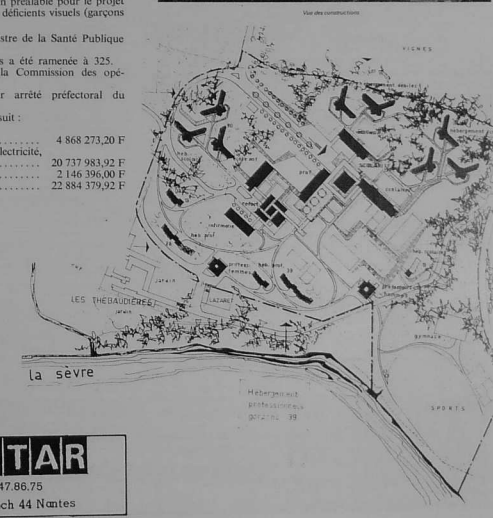
Les enfants sont répartis suivant leur âge et leurs moyens en petits groupes ou « familles » de 12 à 15 ; chaque groupe possédant son institutrice, ses monitrices ; ses surveillantes de jour et de nuit, qui assurent l'enseignement général, l'éducation, l'organisation des jeux et des loisirs et une surveillance constante.

Le personnel comprend en outre : psychologue, orthophoniste, rééducatrice de psychomotricité, professeur de gymnastique, monitrices de travaux manuels, infirmière, qui dispensent leurs services aux enfants, en groupe ou individuellement.

Au cours des années, les bâtiments ont dû être agrandis et modernisés ; 5 classes et un local réservé à l'enseignement ménager ont été édifiés dans les cours.

Bien que le département ait repris une grande partie du domaine pour y créer un nouvel établissement complètement indépendant, il reste à l'Institut Médico-Pédagogique un terrain suffisant pour les jeux de plein air en bordure de la Sèvre, sur le coteau face au midi, en un secteur exempt de toute installation industrielle.

L'établissement est pratiquement complet toute l'année et les demandes d'admission pour les rentrées en septembre doivent être adressées longtemps à l'avance à Mme La Directrice.



the publiez votre avis sur l'Etat de l'Etat en recevant le premier coup d'œil

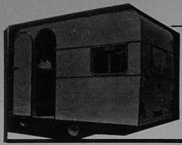
12 machines 2, rue de la Paix 44 - Nantes

STAR

Dépôt : ☎ 47.86.75

Tél. 71.86.41

32, Bd Gust Roch 44 Nantes



CARAVANES
Exposition route de Rennes,
près du chenil
NANTES
MESSAGER
ELNAGH, CASITA
Pliante - Toile et rigide



Mainguy
Puériculture - Jouets
Futures Mamans - Bébés - Enfants
Spécialiste de la chambre de bébé
23, Chaussée de la Madeleine et B allée Brancas
☎ 71.82.39 - 44000 NANTES

L'HOPITAL S'ÉTEND ET SE MODERNISE

C'est le 16 avril dernier qu'a été mis en service le nouveau bâtiment ayant fait l'objet de la première tranche des travaux d'extension de l'HOPITAL, et destiné à recevoir des personnes âgées.

Ce bâtiment comprend, sur quatre niveaux, 64 lits répartis comme suit : 16 chambres à 1 lit, 12 chambres à 2 lits et 8 chambres à 3 lits. Il abrite, également, la chaufferie centrale, le transformateur électrique et le groupe électrogène communs à l'ensemble de l'établissement.

Pendant quelques jours, l'établissement a vécu l'atmosphère des rentrées scolaires, et bien sagement les nouveaux pensionnaires ont pris possession de leurs chambres et ont commencé à s'adapter à leur futur cadre de vie. Il aura fallu à peu près une semaine pour occuper la totalité des lits mis en service.

Des impératifs d'ordre financier ont obligé le Conseil d'administration de l'établissement à réaliser les travaux d'agrandissement par tranches successives. Pour cette raison, l'ouverture du nouveau service s'est effectuée dans des conditions assez difficiles, et son exploitation pose de sérieux problèmes, à cause du manque de liaison avec l'établissement principal. En outre, les services généraux (tels la cuisine et la buanderie), dont les structures n'ont pas été modifiées en conséquence, ne peuvent plus répondre aux besoins d'un effectif qui a augmenté de moitié, puisqu'il est passé de 126 à 190 personnes hébergées ou hospitalisées.



L'Hôpital en extension, place du Beau Village

Une période transitoire de quelques mois doit encore s'écouler avant que la deuxième tranche, actuellement en cours de réalisation, ne soit mise en service. L'établissement sera alors doté de services administratifs mieux structurés. Il disposera d'une installation de cuisine moderne et de salles à manger accueillantes qui permettront d'offrir aux pensionnaires et aux malades un confort hôtelier qu'il est difficile de leur proposer actuellement.

Si aucun élément extérieur ne vient perturber le déroulement de l'opération, tant dans l'exécution des travaux que dans leur financement, l'ensemble hospitalier constitué par le nouveau bâtiment devrait être ouvert en octobre 1975.

La mise en service de cette seconde tranche permettra de libérer l'ancien bâtiment qui sera livré aux entreprises chargées de réaliser les travaux d'aménagement.

L. G.

SABLE DE LOIRE

ENTREPRISE BREGER-FRIOT

9 levée de Sèvres - NANTES - Dépôts : SEVRES - "Le Chêne" - VERTOU - Tél. 75.68.81

LIVRAISONS A DOMICILE

Jolylaine Semm
Welcomme Pernelle
Mme MALBEC - 58 rue H. Delahaye - Vertou

Coiffure Sandrine
Soins "KERASTASE"
Tél. 75.56.02 Beautour, VERTOU



INSTALLATION - ENTRETIEN - GÉRANCE DES SERVICES DE DISTRIBUTION D'EAU POTABLE, D'IRRIGATION & D'ASSAINISSEMENT

Société d'Aménagement Urbain & Rural

DIRECTION RÉGIONALE : 90, boulevard Joliot-Curie - 44200 NANTES - ☎ 75.53.04

SONIPAL

13 rue Gambier-de-Geuille
14100 Brez - VERTOU

Société de Nettoyage des Pays de Loire
nettoyage industriel - pose de carrelages, fûteries, revêtements de sols, ménage quotidien, échappement moustique, remise en état, nettoyage vitres

GENDARMERIE

La construction d'une gendarmerie est prévue à VERTOU sur un terrain municipal situé après la Maison de Retraite « BEL AIR » sur la route de la Massonnière. Le principe de cette construction résulte d'une délibération du conseil municipal en date du 8 avril 1972.

Cet établissement comprendra 10 logements, mais la possibilité d'être agrandi à 12 logements si les effectifs le justifiaient. Il comportera 2 bâtiments distincts : les services de gendarmerie et séparément les habitations des familles. L'ensemble sera construit sur un terrain de 5 000 m² environ. Un concours d'architectes a été lancé; le jury du concours s'est réuni le 20 mars 1974 et a décidé de retenir deux projets, parmi les 4 présentés :

— celui présenté par M. Philippe JOESSEL.
— et celui présenté par MM. DUFLOS et MASSON.

Conformément au règlement du concours, les auteurs de ces deux projets ont été invités à approfondir leur étude et à présenter un dossier de réalisation.

Le jury s'étant réuni une deuxième fois pour cet examen le 19 juin, a choisi le projet de M. Philippe JOESSEL. C'est donc ce projet porté à la connaissance de l'ensemble du conseil municipal le 28 juin qui est retenu.

Il devra maintenant être approuvé par les services responsables de la Gendarmerie Nationale. Après leur accord les adjudications pourront être lancées.

Souhaitons que ce projet puisse parvenir rapidement à bonne fin.
C. B.

ZONE INDUSTRIELLE

Depuis 1964, la municipalité en exercice s'est intéressée au développement d'une zone industrielle, au nord-ouest de la commune.

Si les efforts de VERTOU ont permis la construction de la route de la Maladrerie et l'implantation d'un certain nombre d'industries et commerces, il faut bien dire que le projet de zone industrielle ne recevait par l'adhésion souhaitée par la commune de VERTOU, près des grandes administrations capables de le faire aboutir.

L'étude du plan d'occupation des sols, confirmant pourtant la vocation de ces terrains et faisant apparaître comme souhaitable la naissance d'activités commerciales et industrielles dans cette partie peu agricole de notre territoire et bien placée par sa proximité de NANTES.

Il semble que cette réalisation soit en bonne voie maintenant. Le 31 mai 1974, le conseil municipal de VERTOU après en avoir délibéré a décidé à l'unanimité d'avoir recours aux services de l'Équipement pour procéder à l'étude du projet définitif de voirie et réseaux divers. Les études de conception technique et paysagère étant confiées au BETURE (Bureau d'études techniques pour l'urbanisation et l'équipement).

L'étude s'efforce de créer des terrains industriels et commerciaux de diverses surfaces, tout en conservant certains espaces verts afin de respecter dans la mesure du possible un cadre naturel attrayant. Le dossier de réalisation présenté à l'autorité préfectorale peut être programmé à l'automne.

Si tout va bien et en particulier les modalités de financement, les travaux pourront être entrepris, par tranches, dès la fin de l'année.

VERTOU serait ainsi en mesure de répondre favorablement et positivement aux demandes faites par les industriels et commerçants. En les satisfaisant, la municipalité est consciente des possibilités ainsi apportées à la population en particulier dans le domaine de l'emploi.

Les frais engagés par la commune, se trouveront remboursés par les acheteurs, au moment de la cession des terrains.

Le deuxième semestre 1974 sera donc sans doute une étape décisive pour cette vaste réalisation.
C. B.



L'ENSEMBLIER DE LA CUISINE
NANTES - Tél. 54.91.45

1 Km de RECORD-SUD, Près de la Tour de Télévision



MAÇONNERIE - BÉTON ARMÉ
Lucien JOUBERT

95, rte de la Fontenelle, BEAUTOUR, tél. 75.71.48

DÉPÔT DE DÉLIVRES

VERTOU est confrontée comme toutes les communes environnantes à cet important problème des dépôts de débris.

D'un côté, il faut empêcher à tout prix les dépôts sauvages de débris que l'on trouve ici ou là, qui détruisent la beauté de la nature et sont générateurs de pollution.

D'un autre côté, les difficultés à trouver des terrains susceptibles de recevoir ces débris sont nombreuses.

Plusieurs dépôts de débris étaient ouverts aux habitants de VERTOU. Malheureusement, ces dépôts sont fermés en raison de l'impossibilité d'agrandissement de ceux-ci.

La commission de Travaux Publics a examiné ce problème et a décidé d'ouvrir un dépôt, route du Drouillet.

Le plan parcellaire des terrains concernés est exécuté. Des contacts ont été, déjà, engagés avec les propriétaires afin d'acquiescer les parcelles intéressées.

Il semble que ce problème des acquisitions pourrait être réglé avant la fin de cette année.

Immédiatement, les services municipaux procéderont aux travaux nécessaires pour ouvrir ce dépôt.
C. B.

REPURGATION

Il est rappelé que les bénéficiaires du service de repurgation doivent se conformer au règlement de la collecte des ordures ménagères. Les récipients destinés à contenir les ordures ménagères sont étanches, clos, insonores, constitués en matériaux imperméables et munis d'un mode de fermeture s'opposant à l'accès des mouches, rongeurs et autres animaux. Leur assise doit être telle qu'ils ne puissent être renversés par les chiens et autres animaux. Ces récipients doivent être maintenus en état de propreté.

Les récipients doivent être sortis devant les immeubles, déposés sur le trottoir ou sur l'accotement de la chaussée et rentrés après vidange par les habitants.

Ne sont pas compris dans la dénomination d'ordures ménagères :

- 1° Les débris, gravats, décombres et débris provenant de travaux publics et particuliers.
- 2° Les centres et machefers d'usines et en général tous les résidus provenant d'un commerce ou d'une industrie quelconque, ou des cours et jardins privés.
- 3° Les objets, qui par leur dimension, leur poids ou leur nature, ne pourraient pas être chargés dans les camions.

MACHINES AGRICOLES - SERRURERIE
VENTE ET RÉPARATIONS
ch. druneau et fils
FORGE "PORTILLON" VERTOU - Tél. 78.42.96

DÉPANNAGE - INSTALLATION - VENTE
électro-ménager
Philippe BACHELIER
130 boulevard de l'Europe, Téléphone 75.75.42, VERTOU

CENTRAL CASH
436 Route de Clisson
B.P. 32 - 44120 VERTOU
Téléphone (40) 75.43.08
RESERVE AUX COMMERÇANTS ET COLLECTIVITES

Entr. de maçonnerie, béton armé
Michel Arnaud
182 route de Nantes 44120 VERTOU Tél. 75.58.97

RIONS UN PEU...

A PROPOS D'UNE "COMMODITÉ"

La construction de l'Hôtel de Ville et surtout les démolitions que cette réalisation a entraîné, posent à certains Vertavien un cruel dilemme, entre les nécessités organiques et la protection de l'environnement. Désireux de poser le problème au grand jour, un Vertavien a donc adressé une lettre ouverte au maire :

Pendant un an nous nous priverons d'hôtel de ville, nous nous priverons de salle de réunions, nous nous priverons de syndicat d'initiative, nous nous priverons de salle des fêtes, et de bien d'autres commodités ; mais de grâce, nous ne sommes pas de purs esprits ; nous ne voulons pas de murs de notre cité et de notre église ne servent pas d'ardoises à des vessies trop gonflées. Nous ne voulons pas ranimer une querelle de type Clochemerle, mais nous ne voulons pas non plus lire partout l'inscription qui figure dans le couloir du n° 39 de la rue H. Delahaye.

Pour notre équilibre hydrique, ne pourriez-vous pas aménager la fosse de la bascule publique vouée aux démolisseurs, tout en la couronnant d'un parking ou d'un syndicat d'initiative ou d'un panneau de renseignements ou d'un plan de la ville.

La lettre est signée : un de vos administrés - G.M.

L. LE GARFE
137, rue H. Delahaye
44 - VERTOU
78.40.91
Appareils Ménagers

- COUVERTURE
- PLOMBERIE
- Chauffage Central.

relevé dans la presse locale...

Pour la santé des reins...

La démolition de l'ancienne mairie d'une part, les agrandissements de l'hôpital rural et l'abattage du château d'eau d'autre part, ont privé les Vertavien de 2 édifices dont la discrétion n'avait d'égale que la sincérité. Il en résulte un certain sentiment de «manques» en même temps qu'une désagréable impression à l'heure où la nature impose au promeneur une halte nécessaire et bienfaisante.

Le centre-ville ne pouvait demeurer bien longtemps sans vespasienne, c'est pourquoi la municipalité vient de faire édifier un nouvel édicule doté du meilleur confort.

Située dans un petit bâtiment jouxtant le cimetière certains reprochent à cette installation son éloignement du centre vital que constitue la place de l'église.

La suggestion qui revient le plus souvent est la création d'un autre édicule à l'emplacement de la bascule publique (1) désormais hors-service, ou bien encore, dans les sous-sols de la nouvelle mairie (2).

La santé et l'humeur des Vertavien ne peuvent que s'en trouver améliorées.

(1) La municipalité y avait aussi pensé. L'idée n'est pas abandonnée, mais elle mérite une étude technique.

(2) Il ne peut en être question, raisonnablement.

Vous savez tout maintenant sur l'édifice construit rue Louis Bourgeois près du cimetière, dont l'accès se fait de l'une ou de l'autre. Double commodité en somme !

D'autre part, des W.C. publics sont également projetés à Beautour dans le jardin aménagé à La Cale. Les travaux devraient commencer avant la fin de l'année.

La Mairie reçoit parfois des lettres signées illisiblement ou « un groupe d'habitants du village de ... », ou encore « les riverains de la rue ... », ou plus simplement anonymes.

La municipalité ne peut y répondre et le regrette. Il n'est pas interdit d'exprimer son mécontentement, ni de faire part de ses observations et de ses suggestions. Mais les auteurs de lettres manquent parfois d'informations.

Si vous écrivez au Maire, ayez l'obligeance de signer et d'indiquer votre adresse. Il vous sera répondu. Et soyez assuré qu'il ne vous sera tenu nulle rigueur de votre requête.

TRANSPORTS EN COMMUN VERTOU-NANTES HORAIRES D'HIVER

NANTES - VERTOU - CHATEAU-THEBAUD

SAUF LE 2 NOVEMBRE 1974

NANTES Ch. de Mars	6 50	(1)	(2)	8 05	10 05	11 05	11 35	12 05	12 05	14 00	14 05	15 50	16 20	17 55	18 05	18 15	18 25	18 45	18 50	19 20	19 25
NANTES Baco	7 00	7 15	8 00	10 00	10 15	11 15	11 45	12 15	12 15	14 10	14 15	16 00	16 30	18 05	18 15	18 25	18 45	18 50	19 20	19 20	19 25
La Rousselière	7 15	—	8 20	10 15	—	11 35	—	12 35	—	14 20	—	16 05	—	18 25	—	18 35	—	19 05	—	19 40	—
Beautour	—	7 30	—	—	10 30	—	—	12 05	—	14 25	—	16 45	—	18 25	—	18 45	—	19 05	—	19 35	—
Vertou Gare	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—
Le Chêne	7 20	—	8 30	10 20	—	11 55	—	12 40	—	14 30	—	16 20	—	18 40	—	18 50	—	19 10	—	19 45	—
VERTOU	7 25	7 40	8 20	10 20	10 35	11 55	12 10	12 40	12 45	14 30	14 40	16 25	16 50	18 20	18 30	18 40	18 50	19 10	19 15	19 40	19 45
Paris-Forget	7 27	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—
Le Chêne Barbinère	7 30	—	8 40	—	—	12 00	—	12 50	—	14 45	—	17 00	—	18 50	18 55	19 15	—	—	—	—	—
VERTOU	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—
Saint-Fiacre	8 30	—	—	—	—	—	—	—	—	14 45	—	—	—	18 45	—	19 20	—	—	—	—	—
CHAT-THEBAUD	8 40	—	—	—	—	—	—	—	—	14 50	—	—	—	18 50	—	19 30	—	—	—	—	—

CHAT-THEBAUD	6 35	7 00	7 20	(1)	(2)	8 00	13 00	13 10	16 40	16 50	19 00
Saint-Fiacre	6 40	7 05	7 30	8 05	9 05	13 15	13 25	16 45	16 55	19 05	
VERTOU	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	
Portillon	6 15	6 35	7 10	7 35	8 45	13 15	13 25	16 55	17 05	19 15	
Le Chêne Barbinère	6 40	6 40	—	—	7 40	8 50	13 17	13 27	16 57	17 07	
Paris-Forget	6 16	6 16	—	—	7 20	8 30	13 17	13 27	16 57	17 07	
VERTOU	6 18	6 35	7 15	7 20	7 45	7 45	8 55	9 20	11 00	12 00	
Le Chêne	6 28	6 50	7 15	7 25	7 50	8 25	9 25	11 05	12 05	13 05	
VERTOU	—	6 50	7 17	7 25	7 47	8 37	9 27	11 10	12 10	13 10	
Beautour	6 28	7 00	7 25	7 25	7 50	8 35	9 10	11 10	12 10	13 10	
La Rousselière	6 38	7 08	7 33	7 43	7 43	8 13	8 08	9 23	11 23	12 23	
NANTES Baco	6 38	7 08	7 33	7 43	7 43	8 13	8 08	9 23	11 23	12 23	
NANTES Ch. de Mars	6 40	—	7 45	7 45	8 15	8 15	9 40	11 20	12 20	13 20	

♦ Sauf samedi.
(1) Dessert la Grassinière.
(2) Dessert le Ploché.
(3) Pense par Portillon le samedi.
(4) Va à Château-Thebaud le samedi en période scolaire.
(5) A 12 h 15 le samedi en période scolaire.
(6) Le samedi, le car de 19 h 10 vers Château-Thebaud dessert Beautour au lieu de Vertou Gare.
Tous les services desservent Château-Thebaud passant par la Ville-Haut.

HORAIRE DES DIMANCHES ET FETES ET DU 2 NOVEMBRE 1974

NANTES Champ de Mars	(1)	8 10	9 40	11 10	11 40	14 00	14 10	14 55	17 40	18 20	18 45	19 10	19 20
NANTES Baco	8 15	9 45	11 15	11 45	14 05	14 15	15 00	17 45	18 25	18 50	19 20	19 35	
La Rousselière	8 30	10 00	—	—	14 30	—	—	—	—	—	—	—	
Beautour	—	—	11 30	—	14 20	—	—	15 15	—	18 45	—	—	
Vertou Gare	—	—	—	12 05	—	—	—	18 10	—	19 05	—	19 40	
Le Chêne	8 35	—	—	—	14 35	—	—	—	—	—	—	—	
VERTOU	—	11 35	12 10	14 25	14 40	15 20	18 15	18 50	—	19 45	19 45	—	
Paris-Forget	8 35	—	—	—	14 42	—	—	—	—	18 52	—	19 47	
Le Chêne Barbinère	8 35	10 05	—	—	12 15	—	—	14 42	—	18 55	—	19 50	
VERTOU	8 40	10 10	—	—	12 20	—	—	14 45	15 30	—	—	—	
Beautour	8 40	10 15	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	
Saint-Fiacre	9 40	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	
CHAT-THEBAUD	—	—	11 50	—	14 40	—	—	—	—	—	—	—	
CHAT-THEBAUD	—	—	12 55	—	14 45	—	—	—	—	—	—	—	

(1) Dessert la Grassinière.
(2) Dessert le Ploché.

TRANSPORTS DROUIN
OUEST-AUTOCARS
LOCATION DE CARS - EXCURSIONS
VOYAGES d'ETUDES et d'AGRÈMENT
4, Allée Duquesne - NANTES ☎ 71.35.10
LIGNES RÉGULIÈRES de VOYAGEURS
et MESSAGERIES par CARS
Gare Routière - Champ de Mars - ☎ 73.04.41

Verger de la Foresterie
Jacques Chouveau
VERTOU - Tél. 78.43.61
Vente au détail



LE MARCHÉ DE VERTOU

VOUS ACCUEILLE

Tous les samedis et dimanches matins

Pour acheter à bon marché ...
Faites votre marché au marché
Venez y remplir votre panier,
Découvrez, comparez, économisez,
Aussi bien l'hiver que l'été
Situé au cœur de la cité
Le marché demeure le centre de gravité
Toujours très fréquenté.

Sous le beau ciel de France, dès le lever du jour

LES MARCHÉS DE VERTOU VOUS APPORTENT : FRAICHEUR, QUALITÉ, PRIX

Jacques CHARRIER

Tissus - Nouveautés

C. MATHE

Boucherie

Mme Mariette PENIGUEL

Confection Dames - Enfants

« LA MAISON KIDUR » (Mme PLOU)

Confection hommes/enfants - Chemiserie

COLORAL

Vêtements - Chemiserie - Confection

« A LA FLEUR DE CHALLANS » (V. Levalet)

Volailles - Beurre - Œufs

Claude GUEGAN

Biscuiterie - Confiserie - Fruits secs

A. BONNAUD

Fruits - Primeurs

Guy GEZ

Le tricot de qualité - Gains - Corsets

J.-P. LATOUCHE

Fruits et Légumes

D. CHANIAL

Charcuterie de Touraine (Spéc. : rillettes, rillons)

Mme DAVID

Spécialiste du vêtement pour enfant de 0 à 14 ans

Maurice SAHRAOUI

Dernier cri de la mode pour jeunes filles et dames

J.-C. CASTELLANO

Fruits et Primeurs

Loïc VISONNEAU

Horticulteur - Grainetier

Martial REAUD

Blouses - Nouveautés - Confection

Paul GOURAUD

Tout outillage - Bricolage

Gérard MEIGNEN

Grainetier - Produits phytosanitaires.

J. MORAT

Charcuterie - Andouilles - Pâté de campagne

PIVRON

Jouets - Cadoues

LEBCEUF

Chaussures hommes / dames / enfants

Marc GUÉRIN

Fruits et Légumes

Daniel LOISEAU

Fruits et Légumes

Raymond ROLLAND

Poissons - Crustacés

Alain LE CERF

Tricot - Chemisiers - Bleus de travail

Claude BOUSSEAU

Boucher chevalin

J.-C. BOUTOLLEAU

Poissons - Coquillages - Crustacés

Maison DUTEY

Chaussures en tous genres

« A LA VRAIE FOUACE » (P. Bonneau)

Pâtisseries

Yves BODIGUEL

Grainetier - Fleurs et Plantes

GRIMAUD Roger « Aux vêtements enfants

Robes - pantalons - jean brodé - blouses

André MARIET

Bazar

Maison SOUCHET

Spéc. : Brûche vendéenne - Gâteaux secs

VINAIGRERIE ARMORICAINE

Siège Social : VERTOU - Zone industrielle - ☎ 75.61.42
Usine à : CHATEAULIN (Finière) - ☎ 86.11.49

SPÉCIALISTE DE VINAIGRES ET SAUCES POUR CONSERVES
Vinaigres aromatisés

LE SYNDICAT D'INITIATIVE ANIMÉ ET S'ANIME

Le Syndicat d'initiative de Vertou a essayé depuis deux ans de donner une certaine animation à notre commune par l'organisation de manifestations diverses, dont voici les plus récentes :

- Défilant touristique intercantonal, sur une région historique au riche passé, avec le concours de quatre autres S.I. du vignoble.
- Participation aux récompenses du concours des maisons fleuries.
- Participation au repas des Anciens.
- Participation à la foire de Vertou.
- Election des Reines de Vertou, avec l'ensemble AYACUCHO, et soirée dansante.
- Feu de la saint Jean au Parc de la Sèvre et rallye automobile.
- 13 juillet : retraite aux flambeaux, bal gratuit sur les bords de la Sèvre.
- Concert avec l'ensemble vocal et instrumental « Ceremony of carols », vieux Noël populaires anglais sous l'égide de la Maison de la Culture.
- Exposition mycologique : les enfants y ont été admis en groupe sous la conduite de professeurs, pour une visite commentée.
- Concert dans Vertou pour les fêtes de fin d'année, avec le Père Noël, collectant chez tous les commerçants un cadeau, pour les distribuer ensuite aux enfants.
- Organisation avec les commerçants locaux du concours FIDÉLITÉ : premier prix un week-end à la neige.
- Promenade des jeunes Morgiens à Noirmoutier.
- Expédition de nombreux dépliant de Vertou.
- Permanences d été le dimanche matin... Tourisme, renseignements locaux.
- Locations : beaucoup plus de demandes que d'offres.
- Séances d'art floral, suivies avec assiduité, ouvertes jusqu'à 20 h pour les personnes n'ayant pu se libérer l'après-midi.

L'équipe du Syndicat d'Initiative profite de l'occasion qui lui est offerte pour remercier les bénévoles, les commerçants de Vertou et les forains qui l'ont aidé à assurer le succès des différentes manifestations commerciales.

La Braderie, entre autres, a donné au cœur de VERTOU un aspect inhabituel avec ses étalages, ses rues piétonnes, et son ambiance de fête, tempérée par l'inclemence du temps. Cette manifestation, à renouveler, a permis aux commerçants de se mieux connaître, et les incite à se regrouper. Une « Union de commerçants » est en train de se former.

Le Syndicat d'Initiative a d'autres projets qu'il espère voir se réaliser :

- Plan et dépliant de VERTOU.
 - Gîtes ruraux.
 - Camping à la ferme.
 - Camping municipal ou privé.
 - Fête des VENDANGES : un dimanche d'octobre.
 - Itinéraire cyclistes.
 - Calendrier vertvien.
 - Conférences, historique de Vertou, etc.
- Cette liste de projets n'est pas limitative, et l'équipe du Syndicat d'Initiative accueillera toujours avec reconnaissance les idées de tous ceux qui veulent faire de notre commune une cité accueillante et vivante.

Adressez toute correspondance à :

SYNDICAT D'INITIATIVE DE VERTOU
21, place Saint-Martin
44120 VERTOU

Verreries
L. WARINRAPEAUD
Zone Industrielle
44 - VERTOU ☎ 75.66.64

DÉCORATION ENTREPRISE DE PEINTURE
Francis AMELINE
126 bd de l'Europe
VERTOU - Tél. 78.42.79

MOISSANT-LAURENT-SAVEY

Société au capital de 9 000 000 F (entièrement versés)
8, rue Armand Moissant - PARIS XV°

ENTREPRISE GÉNÉRALE

MAÇONNERIE - TRAVAUX PUBLICS
BÉTON ARMÉ ET PRECONTRAIT
GROUPES SCOLAIRES
ET GYMNASIQUES INDUSTRIALISÉS

AGENCE DE NANTES

213, route de Rennes, ORVAULT - Tél. 76-78-54

ASSOCIATION JEUNESSE

Après le sondage effectué l'an dernier, les opinions exprimées ont permis de mettre en place un certain nombre d'activités :

EXPRESSION CORPORELLE ART DRAMATIQUE

C'est l'activité qui est à l'origine de l'Association, il y a deux ans déjà. Elle a permis aux collectionneurs de se regrouper au sein de notre Association. Jusqu'alors la philatélie était restée un domaine quelque peu privé à Vertou où les liens entre collectionneurs n'avaient pratiquement jamais été établis.

Les répétitions hebdomadaires aboutissent à la réalisation de petites pièces. Dans le cadre de l'animation, plusieurs jeunes de Vertou ont suivi les week-end et stages organisés par le Service de la Jeunesse et des Sports.

PHILATÉLIE

L'exposition philatélique des 9 et 10 février dernier a connu un vif succès puisque 350 personnes sont venues la visiter.

Elle a permis aux collectionneurs de se regrouper au sein de notre Association. Jusqu'alors la philatélie était restée un domaine quelque peu privé à Vertou où les liens entre collectionneurs n'avaient pratiquement jamais été établis.

Des permanences ont lieu chaque semaine, et les premiers échanges ont permis de mettre en place des carnets de circulation, et des achats groupés de matériel ainsi que de timbres.

Bien sûr, nous espérons vous retrouver nombreux à l'exposition de l'an prochain.

CANOE-KAYAK

Les nombreuses demandes révélées par le sondage, ont rapidement amené à la création de la section canoë-kayak. Grâce au concours de l'A.D.I.S.P.A. de Nantes et du Centre de Rééducation de la Grillonnais à Basse-Goulaine. Les premiers canoës ont pu être mis à l'eau le 6 janvier dernier. L'essor du club est très rapide, puisque 32 adhérents sont inscrits et que chaque week-end, une dizaine d'embarcations sillonnent la Sèvre ou les environs.

Malgré les efforts de tous, Club, A.D.I.S.P.A., Centre de la Grillonnais, particuliers, le problème financier dû au démarrage de l'activité ne permet pas de satisfaire toutes les demandes.

Le Club a participé brillamment à deux rallies-canoë en ce début de saison, l'un sur le Don et l'autre sur l'Erdre; c'est un encouragement pour les prochains.

Sur les dix embarcations à disposition du Club actuellement, trois ont été construites en résine, par les jeunes.

Faute de locaux, plusieurs activités ne peuvent être poursuivies.

Le labo-photo est en veilleuse cette année, et le ciné-club ne peut démarrer.

Les réunions et permanences n'ont donc pas lieu à date et lieux fixes. Pour participer aux activités, prendre contact avec :

Anita CLÉNET, 9, avenue de la Brosse à BEAUTOUR pour l'Expression Corporelle.

Jean-Pierre MORICE, 5, rue des Tulipes aux Viviers pour la Philatélie.

Jean-Pierre BARRE, 15, rue des Gillelets aux Viviers pour le canoë-kayak.

Patrick LE TILLY, 25, rue de Bretagne à la Berquetterie pour les autres activités.

F. B.

CAFÉ CENTRAL
brasserie - salle de jeux - bières pression
18 PLACE SAINT-MARTIN - VERTOU

Quelques Fleurs
Mme CORMERAIS
61, rue Ch. Lecour - VERTOU ☎ 78.40.93

Toute l'Alimentation Animale
NANTES SANDERS
VERTOU - ☎ 75.53.55

AUDRAIN Frères
Rte de la Massonnière
44120 VERTOU
☎ 78.41.44

- TRANSPORTS
- SABLE GRAVIERS
- ENLÈVEMENT ORDURES MÉNAGÈRES

CADEAUX
DROGUERIE QUINCAILLERIE PARFUMERIE
J. RENAUDEAU
40 rue H.-Delahaye
Tél. 78.40.87
VERTOU

Georges MARON
Opticien diplômé
20, place St. Martin VERTOU ☎ 78.40.81

ENTREPRISE DE VIDANGE
Travaux Industriels - Station d'Épuration
Fosse septique - Fosse à purin
Débouchage d'égouts
SUBILEAU Frères
19, route de Cugand - 44 CLISSON ☎ 78.01.25

RAVALEMENTS - TAILLE DE PIERRES - CHEMINÉES
MARBRE - GRANITS - MOSAÏQUE DE MARBRE
DALLAGE - ESCALIER - MONUMENTS FUNÉRAIRES
Raymond ARCOUET
BUREAU & ATELIER - 29, rue du Coudray - NANTES ☎ 74.55.92

CLUB de l'AMITIÉ du TROISIÈME AGE

Cette Association dont le but est de grouper, de distraire, d'encourager toutes les personnes du troisième âge, connaît des activités de plus en plus nombreuses.

Il n'est peut-être pas inutile de signaler que le nombre des habitants du troisième âge dépasse le chiffre de 1 800.

Pour 1974, rappelons que tous les jeudis environ 40 à 50 personnes se réunissent, place du Beau-Verger, pour des travaux et des jeux.

Le 31 mars, une très belle réunion était organisée, salle Raymond Durand, elle groupait plus de 100 personnes, dont la majorité de Beautour, se trouvaient réunies pour un goûter avec musique et chants.

Ce fut un très bel après-midi, qui dans un cadre fleuri, permit aux anciens de Beautour de se retrouver avec leurs partenaires de VERTOU-Centre, une liaison est ainsi concrétisée et sans nul doute se poursuivra.

En mai, M. CROZEL, un charmé son auditeur, par des vues d'un exotisme très coloré, au cours d'une projection commentée, de deux heures, sur les îles Canaries.

En juin, une séance théâtrale, avec un groupe de NANTAIS, a été donnée salle du Ciné-Valliant.

Quatre voyages ont eu lieu au cours de la belle saison, ce fut quatre belles journées d'évasion et de détente, dont le détail est le suivant :

Vendredi 3 mai
Par LIRE, ANCENIS, ANGERS (visite du château et de la cathédrale), DURTAL (déjeuner), FONTVEAULT (visite de la célèbre abbaye) MONTSOREAU (visite d'une cave de dégustation).
Retour par le LION D'ANGERS et CANDÉ.

Mercredi 24 juillet
Visite de LA ROCHELLE (port, aquarium, musées, etc.).

Jeudi 27 juin
SAINT-FLORENT-LE-VIEUX -- GENNES, CUNAUT, SAUMUR (visite du château), CHACÉ (déjeuner), FONTVEAULT (visite de la célèbre abbaye) MONTSOREAU (visite d'une cave de dégustation).
Retour par DOUE-LA-FONTAINE et BEAUPREAU.

Samedi 28 septembre
Excursion dans le Golfe du Morbihan.
Nos voyages dépassent le cadre communal et de nombreux participants des communes du canton se joignent à nous.

A. B.

FOIRE DU CANTON

Près de vingt années nous séparent de la première Foire de Vertou, puisqu'il nous faut remonter au 26 juin 1955, pour connaître la première « grande journée agricole et viticole », organisée par l'actif syndicat viticole, présidé par M. Trebuchet.

Quelques années plus tard, la Foire devient cantonale et, débordant rapidement les limites administratives, accueille la commune de Maisdon-sur-Sevre. Elle est l'occasion, au fil des ans, du déroulement d'autres manifestations locales, en particulier en 1958, avec l'inauguration de l'avenue de Morges, qui a lieu en présence d'une délégation du Conseil communal de la ville jumelle, ainsi qu'en 1967, lors des cérémonies organisées pour le 10^e anniversaire du jumelage.

Le temps du muguet

Fixée traditionnellement au 1^{er} dimanche de mai, et au samedi qui le précède, la Foire bénéficie de cette atmosphère printanière qui voit éclore les délicates clochettes du muguet, que l'on trouve en abondance dans la décoration des stands. Le soleil est exact au rendez-vous, faisant apprécier le frais Muscadet que l'on peut déguster aux bars tenus par les Syndicats viticoles.

Le rendez-vous du Canton

Chaque année, la Foire se trouve donc être le lieu de réunion des communes du Canton, sans oublier nos voisins de Maisdon, désormais fidèles habitués et, eux aussi, producteurs d'excellents vins. Pendant les deux jours, les contacts se forment, des amitiés se nouent, et c'est également, bien entendu, l'occasion de traiter des affaires profitables à tous.

Un atout majeur : le Parc de la Sèvre

Le terrain des sports de Vertou-Centre avait, jusqu'ici, reçu les installations de l'exposition. Outre la destination du terrain, qui était tout autre, sa structure se prêtait désormais assez mal à une présentation harmonieuse des différents matériels. C'est pourquoi, dès cette année, le Comité a décidé du déroulement de la Foire sur le Parc de la Sèvre. La situation privilégiée de ce nouveau terrain, adossé à la rivière sur toute sa longueur, doit, par son caractère agréable, pouvoir répondre à un des buts de la Foire, qui est de mieux faire connaître Vertou à ses visiteurs en quête de détente.

J. D.

AUTO-ÉCOLE
CHATELLIER
Voitures
4 L
et 1, place des 10 Otages, Vertou
Tél. 78.41.59
104 Près de l'Église St-Jean
St-Sébastien-s/Loire - Tél. 75.45.64

Georges MARON
Opticien diplômé
20, place St. Martin VERTOU ☎ 78.40.81

ENTREPRISE
Paul BRETON & Fils
58, rue Aristide-Briand
REZÉ-LES-NANTES
☎ 75.61.76

TRAVAUX PUBLICS

- ROUTES
- CANALISATIONS
- LOTISSEMENTS
- BORDURES

LA CAISSE DES ÉCOLES PUBLIQUES

Elle fut créée par délibération du conseil municipal du 16 septembre 1937, approuvée par M. le Préfet de « Loire-Inférieure » le 22 septembre de la même année. Ses statuts sont datés du 25 novembre 1937; ils ont été approuvés le 10 décembre suivant.

La Caisse des écoles publiques fonctionne normalement jusqu'en 1940. L'occupation suspend les activités qu'elle s'était données :

- assurer des repas chauds aux élèves éloignés de leur domicile qui ne pouvaient retourner le midi chez eux;
- bourse aux vêtements;
- distribution de prix en fin d'année;
- organisation d'un arbre de Noël.

Elle restera en sommeil jusqu'à l'année de libération. Mais des promoteurs, voire des animateurs, ont disparu, ou sont trop âgés, ou éprouvent des difficultés à lui redonner une activité.

La Caisse subsiste cependant, quelques dons lui sont faits, quelques cotisations anonymes parviennent au Trésorier. La Commune accorde une subvention chaque année, qui sert à l'achat de livres et de fournitures.

En 1953, quelques personnes veulent relancer la Caisse des écoles. Des souscriptions sont à nouveau sollicitées. Mais les efforts généreux de ces sympathisants ne sont pas récompensés.

Depuis, la seule ressource, ou presque, consiste en la subvention communale annuelle utilisée pour l'acquisition de petits matériels, livres, et fournitures collectives diverses.

Lorsque, le 19 mars 1973, les représentants du Conseil de Parents d'élèves des écoles de Vertou-Centre présentèrent au maire leur demande de prise en charge par une Caisse des écoles du Restaurant d'Enfants du Groupe Scolaire de l'Enclos, — dont la construction était en cours depuis novembre 1972 et l'ouverture prévue pour la rentrée de septembre 1973 — il fut relativement aisé au conseil municipal d'en décider.

La Caisse des écoles existait. Il restait cependant l'essentiel à faire : l'étude de l'organisation à mettre en place.

Le conseil municipal en délibéra les 30 mars, 18 juin, 23 juillet et 12 septembre 1973.

Un comité de Gestion provisoire fut constitué pour prendre les dispositions et les décisions qui s'imposaient.

Le restaurant scolaire de l'Enclos put ouvrir dès la rentrée de septembre 1973 et son fonctionnement semble avoir donné toute satisfaction pendant l'année scolaire 73/74. 240 enfants en moyenne y ont pris leur repas de midi.

Le Comité de gestion, au sein duquel siègent trois représentants du conseil municipal désignés par ce dernier, a été élu le 14 janvier 1974 en assemblée générale des adhérents.

A la rentrée de septembre 1974, la Caisse des écoles publiques a pris en charge le restaurant scolaire des Treilles et la cantine de l'école des Régniers.

Aujourd'hui, 750 enfants environ prennent chaque jour leur déjeuner dans les restaurants scolaires des écoles publiques de Vertou-Centre et les Régniers.

Pendant les vacances, des aménagements ont été apportés aux Treilles et aux Régniers pour moderniser l'équipement et faciliter la tâche du personnel.

M. R.



Le Groupe scolaire de la rue de la Mère.



Le Groupe scolaire de la rue de la Mère.



Groupe scolaire de l'Enclos - au fond la Maternelle et le Restaurant.

ENTREPRISE GENERALE D'ELECTRICITE

Ets Gilbert MAINGUY

Capital : 1.500.000 F

138, route de la fontenelle - VERTOU - ☎ 75-56-55

Lignes Aériennes BT et HT - Lignes P. et T.
Poteaux Bois et Béton Armé
Socles Peinture - Canalisation souterraines
Postes de Transformation - Eclairage public
Equipements Industriels et Magasins
Installations Habitatives et Immeubles
Services Dépannage et Entretien
Bureau d'études - Constructions métalliques

ASSOCIATION DES HABITANTS DES RÉGNIERS & DES VILLAGES ENVIRONNANTS

Depuis de nombreuses années, le village des RÉGNIERS était le siège de nombreuses activités sous l'égide d'un COMITÉ DES FÊTES et d'un CLUB DE PÉTANQUE.

A la suite de l'acquisition d'un terrain et d'un immeuble par la commune, il a été créé le 24 novembre 1973 une nouvelle association prenant le nom d'« Association des habitants des Régniers et des villages environnants », qui regroupe déjà une centaine de familles et est administrée par un Bureau placé sous la Présidence d'Honneur de M. le Maire de VERTOU, conseiller général.

Ce bureau est composé de :

- M. SALAUN Yves *Président*
- M. CHÉREAU Joseph *Vice-Président*
- M. GRATON Marcel *Vice-Président*
- M. LE CLOEREC Claude *Secrétaire*
- M. RICHARD Jean-Claude *Secrétaire-adjoint*
- M. BLAY Martial *Trésorier*
- Mme DROUIN Colette *Trésorière-adjointe*

Un projet d'aménagement du terrain est à l'étude. Il comprendra :

- 15 jeux de pétanque,
- un plateau sportif (hand-ball, volley, basket),
- une aire destinée à l'organisation de Fêtes,
- un jardin de jeux pour jeunes enfants.

En fonction de cet aménagement, l'Association se donne pour but de promouvoir l'animation des villages situés au sud de la Sèvre, autour de l'agglomération des Régniers en y développant des activités sportives et socio-éducatives pour les enfants, les adultes et les personnes âgées.

Le profond désir des animations du quartier est de resserrer ainsi les liens entre personnes.

L'Association est ouverte à tous et le bureau se tient à la disposition des personnes désireuses de mieux la connaître.

Y. S.



GARAGE MECAN'AUTO

P. BROUSSEAU & C. PAJOT
Entretien - Réparation - Vente

26, route de la Fontenelle BEAUTOUR-VERTOU Tél. 75-62-21



Immobilier acquis par la commune aux Régniers.

Lotissements et Immeubles

Robert CHEDORGE

1, rue du Calvaire NANTES - ☎ 71.85.49

ASSURANCES
ALAIN FAVRE
2, Pl. de la Bourse - NANTES ☎ (40) 71.21.16

Chaussures THÉBAUDEAU
1, rue Bertrand - VERTOU (44) ☎ 78.41.19
Ressermelage Royer... chaussures bien réparées!

DROGUERIE ST MARTIN

- Quincaillerie
- Articles de Cave
- Peintures, Papiers peints
- livraison à domicile

83, rue Henri Delahaye VERTOU Tél. 78-42-25

ENTREPRISE GRATON Frères

8, rue Étienne-Lemerle REZÉ - ☎ 75.64.60 et 75.69.46

TERRASSEMENT - TRAVAUX PUBLICS
CARRIÈRE à la HAIE-FOUASSIERE
☎ 54.80.21

LE SPORT & LA VIE

Faire du sport chacun le sait, c'est à la fois se détendre, se dépasser, se perfectionner.
Se détendre... c'est faire courir ses jambes, se dégoûter, sortir des obligations journalières (circulation, travail, etc.). Il s'agit de libérer les forces et l'énergie non employées, mais pas n'importe comment.
Alors le sport, à travers ses multiples disciplines, est ce remède extraordinaire qui permet de « faire parler » le corps et l'esprit.
Se dépasser... c'est la façon de vaincre, seul ou avec d'autres, les difficultés.
Chaque discipline sportive apporte ses règlements et ses exigences. Les coéquipiers de jeu donnent leurs personnes, leurs techniques, leurs caractères.
Le tout forme une équipe, un club, et distille un esprit de solidarité dont nous avons besoin.
Se perfectionner... « Il faut de tout pour faire un monde » disait mon grand-père.
Il faut faire des études, il faut travailler, il faut une famille, etc. Il faut aussi du sport et être sportif.
Le sport apprend le goût de l'effort, le dépassement de soi.
Dans la commune il existe des jeunes, des aînés, des anciens qui ont compris et sont convaincus des bienfaits de la pratique du sport.
Les 18 clubs de Vertou, y compris les scolaires, essaient d'apporter aux uns et aux autres, cette dimension du sport indispensable à la vie de chacun.
L'Office municipal des sports a pour but, de conjuguer tous ces efforts, avec les moyens dont il dispose. Ce doit être un outil indispensable au bon développement de l'esprit sportif.
Le sport dans notre cité c'est l'affaire de tous. L'essentiel, c'est de participer, disait Jean Bouin.

J. C.

LE SPORT DANS NOTRE COMMUNE

Si notre commune se développe en se dominant pour rester ville rurale, banlieue agréable où il fait bon vivre, le sport fait de même, prenant de l'extension d'année en année.
En effet, plus du dixième de la population est sportif. Vertou comptait, pour la saison 1973-74, 1530 licenciés, contre 1317 en 1972-73, soit une augmentation de 15 % environ. Que sera la saison 1974-75 ?
Par le sport aussi le nom de notre cité est connu dans les départements voisins.
Tous, clubs et sociétés, jeunes et vétérans, y contribuent par le sport individuel ou collectif. L'éventail des disciplines pratiquées est large : football, basket, hand-ball, volley, gymnastique, judo, tennis, ping-pong, boules, et le bilan des résultats sportifs est satisfaisant.

Charpente menuiserie **Marcel BLINEAU**
La Gombèrgère 44120 VERTOU ☎ 78-42-19

LA PRESERVATRICE « prévoit... préserve... protège... »
Daniel GABORY
Toutes Assurances
Place St Martin - 44 - VERTOU Tél. 78.43.66

Salon de Coiffure "MARIE-JO"
Soins «KERASTASE» - La Louée VERTOU ☎ 54.93.11

« La Vaillante » de Vertou
Cette société, qui comprend : gymnastique masculine et féminine, musique, majorettes, est la plus ancienne de la commune.
Si la section gymnastique fut créée en novembre 1921, la musique date de dix ans auparavant.
A cette époque, une fanfare existait comprenant quelques clairons et deux tambours.
Les résultats sont bons : en 1923, participant au concours international de Paris, « la Vaillante » en revient avec un 1^{er} Prix et deux 3^{es} Prix en gymnastique plus un Prix d'Honneur en musique.
Depuis, cette société ne cesse de croître en effectifs et en résultats.
Avec ses 277 licenciés, « la Vaillante » est l'une des grandes sociétés de la commune. La saison dernière, la gymnastique participe :
— aux challenges départementaux, où les féminines se classent 9^e en Excellence, 5^e en Honneur, 9^e en Espoir avec les Jeunes et 14^e en Honneur, 2^e en Espoir avec les Aînées; les masculins terminent 2^e en Promotion, 2^e en Excellence, 2^e en Honneur, 1^{er} en Espoir avec les Pupilles;
— au concours départemental. Les Jeunes filles obtiennent une 5^e place en Excellence, les Aînées 6^e. Classement général 7^e (jeunes et adultes); de leur côté, les garçons sont 3^e au classement général (adultes et pupilles) en Excellence.
— De plus, les féminines se classent 4^e à la finale des challenges Anjou-Maine-Océan et, les garçons (pupilles) prennent une 3^e place sur 33 au championnat fédéral, échelon national.
— La section masculine participe aux championnats individuels et obtient de bons classements.
Ce palmarès continue avec la section musique et majorettes.
Au concours départemental de Machecoul, la musique, en harmonie, se classe 4^e avec un 1^{er} Prix, en fanfare, se classe 1^{er} avec un 1^{er} Prix, les majorettes, se classent 6^e avec un Prix d'Excellence; ces dernières participent aussi au concours régional de Château-du-Loir et se classent 3^e en Promotion accessible en catégorie Honneur.

Football-club de Vertou
Ce club, plus connu sous son sigle F.C.V., est avec la Vaillante, la plus ancienne société sportive de Vertou.
Le football prit naissance dans notre cité en 1921, année où une Association d'amateurs était fondée et s'appelait « La Vigilante ».
Après un temps de sommeil, cette société renaît au Chêne en 1931 sous le nom de « Union Sportive Ouvrière Chénoise ».
Puis, c'est la triste période de l'Occupation et en 1946, cette association change de nom, transfère son siège au bourg et devient le « Football-club de Vertou ».
Ce club n'en reste pas là, il ouvre ses portes plus largement aux jeunes, minimes, cadets, juniors.
Les couleurs, jaune et noir, sont connues dans le département.
Les résultats sont bons : finalistes de la Coupe municipale 1972/73, les seniors A, terminent 7^e du championnat Promotion de 1^{re} division, les seniors B, 2^e du championnat 3^e division, accèdent à la Promotion de 2^e division pour la prochaine saison; les seniors C, 3^e du championnat de 4^e division; les jeunes poursuivent leur ascension, les minimes A finissent 2^e de leur groupe, les pupilles A 1^{er}, du leur; les poussins participent à la finale départementale U.F.O.L.E.P.

sport boutique
- Articles de Sports - Mercerie
69, rue Henri Delahaye VERTOU

J. BAUCHEREL
39 rue Henri-Delahaye, VERTOU, Tél. 78.43.95
VENTE ET REPARATION TOUTES MARQUES
MOBYLETTE VELOSOLEX PEUGEOT TRONÇONNEUSES — TONDEUSES — MOTOCULTEURS

Union sportive « Sainte-Anne »
Plus connue sous le nom la « Sainte Anne », l'U.S.S.A. débute en 1944 avec 10 licenciés seulement, et voit son effectif passer, depuis cette époque, à 252 licenciés pour la saison 1973-74.
Partie du bas de l'échelle, la « Sainte-Anne » en gravit tous les échelons et joue en division régionale d'Honneur (D.R.H.) depuis plusieurs années. Cette société a fait connaître le nom de Vertou aux quatre coins du département et même plus loin. Son palmarès est éloquent la saison passée. L'équipe fanion termina 4^e de D.R.H. et remporta la Coupe municipale, les seniors B sont 10^e de Promotion d'Honneur, les C 9^e de Promotion 1^{re} division, les D sont champions de 4^e division.
Les juniors A et B terminent 5^e de leurs groupes. Les cadets A et B sont aussi championnes de leurs groupes et l'équipe C se classe 2^e du sien.
Ce beau palmarès continue, l'équipe A Pupilles termine 1^{re} de son groupe, les équipes B et C se classent 5^e et 8^e du leur.
Quant aux poussins, l'équipe A est, elle aussi, championne de son groupe, l'équipe B 6^e du sien.
De plus, il est difficile d'énumérer toutes les coupes remportées, en fin de saison, aussi bien en tournois qu'en coupes. Mais sachons que le nombre se situe aux alentours de vingt.
Quel beau résultat!

Association sportive de Beaufort
Fondée en 1969, l'A.S.B. donne au quartier de Beaufort la possibilité d'activités sportives.
Cette société omni-sports, où l'on trouve football, basket, hand, volley, tennis, permet à la jeunesse de connaître la joie de pratiquer le sport.
103 licenciés en 1969, l'A.S.B. en compte 469, pour la saison 1973-74, ce qui démontre la vitalité de ce club.
Les résultats sont pour 1972-73:
Football - les seniors terminent 8^e au classement final Promotion 3^e division; les cadets 5^e de leur groupe, les minimes 6^e du leur et les pupilles 2^e. Ces derniers ne furent éliminés qu'en 8^e de finale du challenge départemental pupilles.
Basket-ball : dans cette discipline, 2 sections : l'une féminine, l'autre masculine.
Les résultats de ces équipes sont :
Féminines, les juniors A et B sont 3^e et 2^e de leur groupe; les 2 équipes cadettes terminent 2^e et 4^e du leur; les minimes 2^e et 6^e, les benjamines A, B, C finissent 2^e, 3^e et 1^{re} de leur poule, en plus, les benjamines C participent au quart de finale départementale. Quant aux poussins, l'équipe A, 1^{re} de son groupe, est championne départementale, et se classe 2^e en régionale, l'équipe B 2^e de sa poule.
Masculins, ses seniors sont 3^e de leur groupe en 4^e série, les benjamins A, 1^{er} du leur et prennent part au huitième de finale départementale, les poussins se classent 4^e.

Soins "Capilo" - Tél. 78.41.60
Salon de Coiffure **Madeleine GARNIER**
Produits Beauté Dr. FAUST
77, rue H. Delahaye - Vertou

Couvertures - Chauffages - Plomberie Ménagers - «Lincoln» - «De Dietrich»
R. PILETTE VERTOU
70, rue Charles Le Cour - Tél. 78-42-09

VITRERIE - PAPIERS PEINTS - MOQUETTES
Tissus Tendus
A. Balège & D. Lanos
85 route de Nantes, Beaufort, 44120 VERTOU. Tél. 75.83.55

Hand-ball : deux sections et sept équipes sont engagées en championnat; les résultats : seniors filles 6^e en championnat de L.A.; cadettes 2^e; seniors hommes 4^e en Honneur, poule B de L.A.; cadets 2^e; poule B de L.A.; minimes 8^e; 2^e division, poule B; benjamins 2^e; poule B, prennent part à la finale de classement; poussins 4^e; poule A de L.A. Toutes ces équipes participent à des coupes et tournois.
Volley-ball : une équipe féminine.
Tennis : cette section, créée en 1972, en est à ses débuts.
Ces résultats, et les diverses disciplines de l'A.S.B., justifient l'utilité des installations communales du stade Raymond-Durand qui servent aussi aux clubs corporatifs de la zone industrielle.

Basket-club de Vertou
Avec l'ouverture du Gymnase en 1970, la section basket de l'Amicale laïque de Vertou prend de l'ampleur et son autonomie. Elle devient le Basket-club de Vertou.
46 licenciés en 1971-72, le B.C.V. voit son effectif passer à 102 puis à 145 pour la saison 1973-74. Chiffres qui démontrent le développement de ce sport dans notre commune.
Les résultats sont identiques.
L'équipe fanion masculine en terminant 3^e du groupe A - 1^{re} série départementale, l'année passée, s'est vue accéder à la catégorie supérieure pour la saison 1973-74.
L'équipe réserve fini 2^e de son groupe et les juniors 7^e du leur.
Les minimes I et II se classent 3^e et 7^e de leurs groupes, les benjamins 5^e et les poussins 4^e.
Quant aux féminines, les cadettes terminent 5^e de leur groupe, les benjamines 4^e et les poussins I sont finalistes départementales, les poussins II se classent 5^e, les poussins III, non engagées en championnat, ne firent que des matches amicaux.
Toutes les équipes participèrent, en plus, à des coupes et tournois. D'ailleurs, il suffit de voir la vitrine des coupes du B.C.V., au gymnase municipal, pour se rendre compte des activités et du palmarès de ce club.
Les résultats des autres clubs sportifs (judo, ping-pong, boules, etc.) paraîtront dans le prochain bulletin.
J. CLENET
Président de l'Office municipal des Sports

N.B. - Cet article avait été écrit avant les vacances. Il va sans dire que les résultats donnés sont ceux de la saison 1972-73. L'article a cependant gardé de son intérêt.

Beaucoup de satisfactions, mais aussi de l'amertume chez les responsables de nos Associations sportives qui se plaignent que :
« A de rares exceptions près, les parents ne participent pas. Ils prennent le club sportif pour une garderie. Ils ne viennent pas encourager leurs enfants et pour les déplacements, c'est un éternel problème qui risque de devenir totalement insoluble avec les restrictions d'essence... »

ENTREPRISE DE MENUISERIE ET CHARPENTE
ENTOUS GENRES
Marcel Sourget
"La Louée" - 44 - Vertou - Tél. 54-91-40

Monuments - Caveaux
ARTICLES FUNERAIRES
A. COESLIER
5, rue du 11 Novembre VERTOU Tél. 78-41-27

LE BUREAU D'AIDE SOCIALE

Un bureau d'Aide Sociale existe obligatoirement dans chaque commune ou groupement de communes.

Le Bureau d'Aide Sociale est géré par une Commission administrative. Celle-ci comprend : un président, le Maire ou son suppléant; quatre membres élus par le conseil municipal; quatre membres nommés par le Préfet ou le Sous-Préfet, parmi les personnes s'occupant d'œuvres sociales dans la commune. Au nombre de ces personnes figure, partout où il en existe, un représentant des Associations Familiales, présenté par l'Union départementale des Associations Familiales.

Les membres des Commissions administratives des Bureaux d'Aide Sociale, ainsi que toute personne dont ces bureaux utilisent les concours, sont tenus au secret professionnel.

Les attributions des Bureaux d'Aide Sociale sont triples :
— constitution des dossiers,
— action de prévoyance, d'entraide, et d'hygiène sociale,
— coordination avec l'action des organismes publics ou privés.

Les demandes d'admission au bénéfice d'une forme quelconque d'aide sociale sont adressées à la Mairie de la résidence de l'intéressé.

Les principales ressources des bureaux d'aide sociale sont constituées par :
— les subventions du conseil municipal ou de tout autre collectivité,
— les dons et legs,
— les produits des quêtes et legs,
— un tiers au moins de l'impôt sur les spectacles (1),
— une partie du produit des concessions de terrain dans les cimetières de la commune.

Répartition des dépenses d'aide sociale entre l'État et les différentes collectivités :

Le département qui a la charge de l'aide sociale est déterminé par la notion de domicile de secours (acquis par une résidence habituelle de 3 mois).

Les dépenses sont réparties entre trois collectivités : l'État, le département, la commune.

1. Le Conseil municipal de Vertou abandonne la totalité de cet impôt au B.A.S.



RELAIS NANTES-POITOU
B. DELAHAYE

LAVAGE
GRAISSAGE

518 bis, route de Clisson
44 - VERTOU - ☎ 75.47.55

Les conditions d'admission à l'aide sociale sont :
— être Français ou résider en France,
— être dépourvu de ressources suffisantes (l'appréciation des ressources appartient à la Commission d'Admission).

L'aide sociale à l'enfance est accordée sans distinction de nationalité, les étrangers ressortissant d'un pays ayant passé une convention réciproque avec la France peuvent en bénéficier.

Les différentes formes d'aide sociale sont :
— aide sociale à la famille,
— aide aux personnes âgées,
— aide sociale aux aveugles, infirmes et grands infirmes,
— aide médicale,
— aide sociale en matière de logement et hébergement,
— aide facultative des bureaux d'aide sociale : les secours sont accordés soit en espèces, soit en nature, soit sous forme de bons, pain, viande.

Le bilan pour l'année 1973 pour notre commune est le suivant :

— dossiers examinés	361
— enquêtes effectuées	308
— aide à l'enfance et divers	357
— bulletins de soins délivrés aux assurés sociaux	501
— bulletins de soins délivrés aux non-assurés sociaux	94
— secours en argent	31 190 F

73 personnes ont bénéficié d'une allocation chauffage, des bons pour achat de vêtements ou chaussures ont été attribués à l'occasion de Noël aux familles de chômeurs et assistés nécessiteux. Chaque trimestre, distribution de lait en poudre et des colis au 14 juillet et à Noël.
H. O.

Notre commune a le privilège de siéger au Conseil de la Section intercommunale de l'U.N.B.A.S., avec les villes de CAEN, CHERBOURG, ALENÇON, SAINT-BRIEUX, RENNES, VANNES, ANGERS, LE MANS, BREST, SAINT-SÉBASTIEN-SUR-LOIRE.
Elle est représentée par M. Henri ORDRONNEAU, vice-président du B.A.S.



BSN Gervais - Danone
s.a. au capital de 233.225.000 frs

**bouteilles
verre d'emballage**

Direction Régionale et Dépôt : Zone Industrielle - 44120 VERTOU - Tél. 75.61.10
Agent Régional : M. Yves FOURNEL - Zone Industrielle - VERTOU - Tél. 75.61.10

LA PLUS FORTE PRODUCTION FRANÇAISE DE BOUTEILLES



**LES PAVILLONS
DE LA SÈVRE**

G.I.E. régi par l'ordonnance du 23 septembre 1967

Siège Social : 44 VERTOU
La Noë-Rocard

☎ 78.43.09 & 75.67.62

*Un Groupement
d'artisans créé pour
votre sécurité*

**constructions
traditionnelles**



Clefs en mains

LECLAIR - Vertou - Maçonnerie
MORISSEAU - Vertou - Charpente - Menuiserie
GIRARD
ALLARD - Vertou - Chauffage - Sanitaire
BARRÉ - Vertou - Electricité
JOUY - Haute Goulaine - Plâtrerie

Renseignements et Documentations
sur demande à :

Entreprise LECLAIR

La Noë-Rocard - VERTOU

☎ 78.43.90 - 78.43.09

Dates des séances de Vaccination au cours de l'année scolaire 1975-76

AU CENTRE MÉDICO-SOCIAL DE VERTOU :

En cas de force majeure, le service se réserve le droit de modifier les dates des séances publiques de vaccination. Cette modification serait portée à la connaissance des intéressés par affichage dans les Centres.

Tous les renseignements concernant ces vaccinations, ainsi que les certificats peuvent être obtenus auprès du service, à la Mairie, Bureau d'Aide Sociale, aux heures d'ouverture du service.

Pour les enfants au-dessus de 3 ans, et ceux d'âge scolaire.
Médecin-Vaccinateur : Docteur R. PINSON.

ANTI-DIPHTÉRIQUE-ANTI-TÉTANIQUE-ANTI-POLIO associés (D.T. POLIO)

Mercredi 16 octobre 1974,	de 10 h à 10 h 30 : 1 ^{re} injection
Mercredi 13 novembre 1974,	— — — — — 2 ^e injection
Mercredi 11 décembre 1974,	— — — — — 3 ^e injection
Mercredi 15 janvier 1975,	— — — — — Rappel 1 an et 5 ans
Mercredi 19 février 1975,	— — — — — Rappel 1 an et 5 ans
ANTIVARIOLIQUE (enfants dans leur 1 ^{re} année)	
Mercredi 19 mars 1975,	de 10 h à 10 h 30 : vaccination
Mercredi 26 mars 1975,	— — — — — lecture des résultats

VACCIN ANTI-POLIOMYÉLITIQUE BUVALE

Pour tous, jusqu'à 30 ans, sous réserve de l'inscription préalable auprès du service du 3 au 7 mars 1975.

Samedi 15 mars 1975,	de 10 h à 10 h 30 : 1 ^{re} prise
Samedi 12 avril 1975,	— — — — — 2 ^e prise
Samedi 10 mai 1975,	— — — — — 3 ^e prise et rappel 1 an

En ce qui concerne les vaccins D.T. Polio et Antipolio, un flacon d'urgence portant le nom de la personne à vacciner sera déposé la veille au centre, entre 14 et 15 h, aux fins d'analyse.

Séances mensuelles réservées aux enfants jusqu'à 3 ans (à noter que seuls peuvent recevoir la vaccination par le B.C.G. les enfants n'ayant subi aucune autre vaccination depuis au moins 2 mois).

Médecin-Vaccinateur : Docteur F. GROLEAU

B.C.G. et TÉTRA-COQ

Vendredi 4 octobre 1974,	de 11 h à 11 h 30 : pose de timbres B.C.G.
Jeudi 10 octobre 1974,	de 14 h à 15 h 30 : vaccination B.C.G. & Tétracoq
Vendredi 8 novembre 1974,	de 11 h à 11 h 30 : pose des timbres B.C.G.
Jeudi 14 novembre 1974,	de 14 h à 15 h 30 : vaccination B.C.G. & Tétracoq
Vendredi 6 décembre 1974,	de 11 h à 11 h 30 : pose des timbres B.C.G.
Jeudi 12 décembre 1974,	de 14 h à 15 h 30 : vaccination B.C.G. & Tétracoq
Vendredi 3 janvier 1975,	de 11 h à 11 h 30 : pose des timbres B.C.G.
Jeudi 9 janvier 1975,	de 14 h à 15 h 30 : vaccination B.C.G. & Tétracoq
Vendredi 7 février 1975,	de 11 h à 11 h 30 : pose des timbres B.C.G.
Jeudi 13 février 1975,	de 14 h à 15 h 30 : vaccination B.C.G. & Tétracoq
Vendredi 7 mars 1975,	de 11 h à 11 h 30 : pose des timbres B.C.G.
Jeudi 10 avril 1975,	de 14 h à 15 h 30 : vaccination B.C.G. & Tétracoq
Vendredi 4 avril 1975,	de 11 h à 11 h 30 : pose des timbres B.C.G.
Jeudi 6 juin 1975,	de 14 h à 15 h 30 : vaccination B.C.G. & Tétracoq
Vendredi 6 juin 1975,	de 11 h à 11 h 30 : pose des timbres B.C.G.
Jeudi 12 juillet 1975,	de 14 h à 15 h 30 : vaccination B.C.G. & Tétracoq
Vendredi 4 juillet 1975,	de 11 h à 11 h 30 : pose des timbres B.C.G.
Jeudi 10 juillet 1975,	de 14 h à 15 h 30 : vaccination B.C.G. & Tétracoq
Vendredi 5 septembre 1975,	de 11 h à 11 h 30 : pose des timbres B.C.G.
Jeudi 11 septembre 1975,	de 14 h à 15 h 30 : vaccination B.C.G. & Tétracoq

Les enfants vaccinés par le B.C.G. doivent faire contrôler leur vaccin 3 mois après la date de vaccination.

ANTIVARIOLIQUE (enfants de 1 an à 3 ans)

Jeudi 7 novembre 1974,	de 10 h à 10 h 30 : vaccination
Jeudi 14 novembre 1974,	de 14 h à 15 h 30 : lecture des résultats
Jeudi 3 avril 1975,	de 10 h à 10 h 30 : vaccination
Jeudi 10 avril 1975,	de 14 h à 15 h 30 : lecture des résultats

CONSULTATIONS DE NOURRISSONS
Centre Médico Social de VERTOU, rue des Truilles, le 3^e jeudi de chaque mois de 14 h à 16 h.



Ets GILLOUARD

Département LUFRA

M. MOREAU
Bd. des Martyrs Nantais

44 NANTES

P. TIXIER
ANTIQUITÉS



55, rue A. Garnier
"Le Chêne"
VERTOU
Ouvert tous les jours
Dimanche et Fêtes de 15 à 19 h
☎ 78.41.37

BIJOUTERIE
Lesage
57, rue Ch.-Lecour
VERTOU-CENTRE
Service Après-Vente



Dates des séances de Vaccination
au cours de l'année scolaire 1975-75

AU CENTRE MÉDICO-SOCIAL DE BEAUTOUR :

Pour les enfants au-dessus de 3 ans, et ceux d'âge scolaire
Médecin-Vaccinateur : Docteur MENANTEAU

ANTIDIPHTÉRIQUE-ANTITÉTANIQUE-ANTIPOLIO associées (D.T. Polio)
Mercredi 9 octobre 1974, de 10 h à 10 h 30 : 1^{re} injection
Mercredi 6 novembre 1974, — — — 2^e injection
Mercredi 4 décembre 1974, — — — 3^e injection
Mercredi 8 janvier 1975, — — — rappelés 1 an et 5 ans
Mercredi 5 février 1975, — — — rappelés 1 an et 5 ans

ANTIVARIOLIQUE (enfants dans leur 11^e année)
Mercredi 5 mars 1975, de 10 h à 10 h 30 : vaccination
Mercredi 12 mars 1975, — — — lecture des résultats

Si vous le désirez, vous pouvez bénéficier des séances suivantes, au Centre Médico-Social de Vertou-Centre, rue des Treilles :

VACCIN ANTIPOLIOMYÉLIQUE BUvable
Pour tous, jusqu'à 30 ans, sous réserve de l'inscription préalable auprès du service du 3 au 7 mars 1975.
Samedi 15 mars 1975, de 10 h à 10 h 30 : 1^{re} prise
Samedi 12 avril 1975, — — — 2^e prise
Samedi 10 mai 1975, — — — 3^e prise et rappel 1 an
En ce qui concerne le vaccin D.T. Polio et Antipolio, un flacon d'urine portant le nom de la personne à vacciner devra être déposé la veille au centre entre 14 et 15 h aux fins d'analyse.
Séances mensuelles réservées aux enfants jusqu'à 3 ans (à noter que seuls peuvent recevoir la vaccination par le B.C.G. les enfants n'ayant subi aucune autre vaccination depuis au moins 2 mois).

Médecin-Vaccinateur : Docteur Y. CHOLLET.

B.C.G. et TETRA-COO
Vendredi 27 septembre 1974, de 9 h 30 à 11 h : pose des timbres B.C.G.
Jeudi 3 octobre 1974, de 14 h 30 à 16 h : vaccination B.C.G. & Tétracoq
Jeudi 31 octobre 1974, de 9 h 30 à 11 h : pose des timbres B.C.G.
Jeudi 7 novembre 1974, de 14 h 30 à 16 h : vaccination B.C.G. & Tétracoq
Vendredi 29 novembre 1974, de 9 h 30 à 11 h : pose des timbres B.C.G.
Jeudi 5 décembre 1974, de 14 h 30 à 16 h : vaccination B.C.G. & Tétracoq
Vendredi 27 décembre 1974, de 9 h 30 à 11 h : pose des timbres B.C.G.
Jeudi 2 janvier 1975, de 14 h 30 à 16 h : vaccination B.C.G. & Tétracoq
Vendredi 31 janvier 1975, de 9 h 30 à 11 h : pose des timbres B.C.G.
Jeudi 6 février 1975, de 14 h 30 à 16 h : vaccination B.C.G. & Tétracoq
Vendredi 28 février 1975, de 9 h 30 à 11 h : pose des timbres B.C.G.
Jeudi 6 mars 1975, de 14 h 30 à 16 h : vaccination B.C.G. & Tétracoq
Vendredi 28 mars 1975, de 9 h 30 à 11 h : pose des timbres B.C.G.
Jeudi 3 avril 1975, de 14 h 30 à 16 h : vaccination B.C.G. & Tétracoq
Vendredi 30 mai 1975, de 9 h 30 à 11 h : pose des timbres B.C.G.
Jeudi 5 juin 1975, de 14 h 30 à 16 h : vaccination B.C.G. & Tétracoq
Vendredi 27 juin 1975, de 9 h 30 à 11 h : pose des timbres B.C.G.
Jeudi 3 juillet 1975, de 14 h 30 à 16 h : vaccination B.C.G. & Tétracoq
Vendredi 29 août 1975, de 9 h 30 à 11 h : pose des timbres B.C.G.
Jeudi 4 septembre 1975, de 14 h 30 à 16 h : vaccination B.C.G. & Tétracoq
Les enfants vaccinés par le B.C.G. doivent faire contrôler leur vaccin 3 mois après la date de celui-ci.

ANTIVARIOLIQUE (enfants de 1 an à 3 ans)
Mercredi 30 octobre 1974, de 10 h 30 à 11 h : vaccination
Jeudi 7 novembre 1974, de 14 h 30 à 16 h : lecture des résultats
Jeudi 27 mars 1975, de 10 h 30 à 11 h : vaccination
Jeudi 3 avril 1975, de 14 h 30 à 16 h : lecture des résultats

CONSULTATION DES NOURRISSONS
Centre Médico-Social de Beautour, le premier jeudi de chaque mois de 14 h 30 à 16 h.

PRÉVENTION
CONTRE LE TÉTANOS

La relative fréquence des cas de tétanos a incité le Ministère de la Santé à demander à plusieurs départements d'instituer une vaccination anti-tétanique facultative en faveur des adultes.

Ce sont, en effet, des hommes d'un certain âge, ayant omis les « rappels » de vaccination depuis leur lointain service militaire, des femmes n'ayant jamais été vaccinées, des manuels, des bricoleurs, particulièrement en milieu rural, qui, à l'occasion d'une écorchure, d'une brûlure à peine ressentie, contractent cette maladie redoutable, presque toujours mortelle.

Sur la demande du Préfet, la Mairie a accepté très volontiers cette charge et, à cet effet, des séances de vaccination seront organisées à Vertou au Centre Médico-social, rue des Treilles, les samedis 4 janvier 1^{er} février et 1^{er} mars, de 10 h 30 à 11 heures, ainsi qu'au Centre Médico-social de Beautour, place de la Poste, les samedis 11 janvier, 5 février et 5 mars, de 10 h 30 à 11 heures. Un flacon d'urine portant le nom de la personne à vacciner sera à déposer au Centre concerné, la veille de la première séance, aux fins d'analyse.

Étant donné qu'il s'agit d'une mesure de protection très efficace et gratuite offerte à toute la population, le Maire insiste particulièrement afin que le maximum de personnes participe à ces séances. Les inscriptions pour ces vaccinations seront reçues à la Mairie, Bureau d'Aide Sociale, du 27 au 30 décembre inclus.

BISCUITERIE NANTAISE
BN

Membre du Groupe General Mills Inc — S. A. au Capital de 9 100 000 Francs
Place François II - 5 X - 44040 NANTES CEDEX

Créée en 1896 — Président Directeur Général : M. LIONEL COSSE
Effectif : 1 300 personnes — C.A. (hors-taxes) 1973 : 180 000 000 Francs

FABRICATION

- Gâteaux Fourrés (Choco BN)
- Gâteaux Secs (Casse-Croute)
- Biscuits Salés pour Apéritif (Crakitos, Triguitos)
- Biscuits Pâtisseries (Diego)
- Gaufrettes (Amusantes Triple Mousse Framboise)
- Biscuits Secs (Galette Nantaise)
- Fonds de Pâte (Croustella)
- Biscottes (Grille)

CMS constructions métalliques sud-loire

Siège Social : la grand'noë - 44 VERTOU - ☎ 78.40.68
Agence : (près Château-Bougon) BOUGUENAI

- CONSTRUCTION DE BENNES - TOUS CUBAGES TOUS MATÉRIEAUX - ACIER NORMAL - ACIER SPÉCIAL
- CONSTRUCTION MÉTALLIQUE
- MÉCANIQUE GÉNÉRALE
- ACHAT ET VENTE DE MATÉRIEL



LOCATION
MATÉRIEL

André
BOIREAU

TRAVAUX
PUBLICS

" LE CHÊNE " — 44 VERTOU — ☎ (40) 78.40.41 - 78.40.64 - 78.42.38

LE HOME ATLANTIQUE

S.A. d'H.L.M. - 8, Avenue des Thébaudières - ST-HERBLAIN - ☎ 6.42.63

OBTIENT LE MAXIMUM DE FINANCEMENT D'ÉTAT

POUR L'ACCESSION A LA PROPRIÉTÉ D'UN APPARTEMENT AVEC LOGIA

DU TYPE I bis AU TYPE IV

LE CHAPEAU BERGER

Bd. de l'Europe
VERTOU

LE MÉDECIN DU PREMIER QUART D'HEURE... CE PEUT ÊTRE VOUS !

CE QU'IL FAUT FAIRE ... RAPIDEMENT

SAUVETAGE

En cas d'asphyxie par l'oxyde de carbone
En cas d'électrocution

Alerter les Pompiers — Retirer l'accidenté de l'atmosphère toxique, en cas de syncope pratiquer la respiration artificielle.
Soustraire l'accidenté à l'action du courant électrique
En cas de syncope, pratiquer la respiration artificielle.

En cas d'incendie

Alerter les pompiers — S'occuper de l'évacuation des personnes menacées par l'incendie. Méfiez-vous d'un local envahi par la fumée.
Placer un mouchoir mouillé devant son nez et sa bouche.
Étouffer les flammes en enveloppant la victime dans une couverture.

Vêtements en feu

SYNCOPE

Perte de connaissance

Allonger le malade s'il vomit, lui tourner la tête sur le côté.
Desserrer ses vêtements.

La victime respire

Flageller le visage avec un linge mouillé.

La victime ne respire pas

Commencer immédiatement la respiration artificielle
Faire prévenir les secours spécialisés (Médecin, pompiers).

PLAIE

Petite plaie

Nettoyer la plaie et ses alentours avec un antiseptique.
Appliquer un pansement aseptique.

Plaie importante

Nettoyer le pourtour de la plaie avec un antiseptique.
Appliquer un pansement provisoire. Conduire le blessé chez le médecin.

Plaie avec hémorragie

Pansement compressif — Poser un garot en cas d'hémorragie artérielle grave. — Panser la plaie — Allonger le blessé tête basse — Le conduire rapidement à l'hôpital ou chez le médecin.
Noter l'heure de la pose du garot.

BRÛLURE

Brûlure par la chaleur

Nettoyer le pourtour de la brûlure avec un antiseptique.
Recouvrir d'un pansement stérile.

Petite brûlure

Conduire d'extrême urgence dans un service chirurgical

Grande brûlure

Laver à grande eau pour enlever le caustique

Brûlure par caustique (acide - alcalin)

Conduire la victime à l'hôpital.

FRACTURE

Membre supérieur ou inférieur

Immobiliser le membre atteint pour éviter les douleurs et les complications — Transporter la victime allongée et bien couverte à l'hôpital.

Crâne

Si le blessé a perdu connaissance, pratiquer immédiatement le traitement de la syncope — Panser la plaie s'il y en a une — transporter le blessé à l'hôpital.

Colonne vertébrale

Faire glisser doucement le blessé dans la position où il se trouve après la chute, sur un plan dur (brancard) — Le conduire à l'hôpital

pratiquer la respiration artificielle



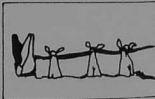
placer un garrot



poser un pansement



immobiliser une Fracture



POUR EN SAVOIR PLUS ... SUIVEZ DES COURS DE SAUVETEURS SECOURISTES !

ASSOCIATIONS DES SAUVETEURS SECOURISTES DE VERTOU ET DE BEAUTOUR

DE VERTOU :
Président : Docteur PINSON
17, rue A. Arnaud — Vertou

Chaque année des cours sont assurés pour obtenir le Brevet National de Secourisme.

A VERTOU
Caserne des Pompiers — rue du 8 Mai
d'octobre à mars, le mardi à 20 heures

Pour l'année 1973/1974, ont été décernés :
A VERTOU : 16 diplômés

DE BEAUTOUR :
Président : M. MARÉCHAL
Surveillant-Chef Hôpital St-Jacques
41 rue Henri Sauvage — Beautour

A BEAUTOUR :
Centre Social — Place de la Poste
d'octobre à mars, le mercredi à 20 heures

A BEAUTOUR : 14 diplômés.

des placements

nets d'impôts,

des prêts au logement

épargne-logement, prêt complémentaire,

des conseils avisés

avec une équipe compétente de

conseillers en épargne, à votre disposition pour étudier votre problème sur simple demande, même téléphonique, et sans engagement.



CAISSE D'ÉPARGNE DE NANTES — 8, rue de Bréa

Agence de **VERTOU** Avenue de Morges

Ouverture du MARDI au SAMEDI de 8 h 30 à 11 h 30 et de 13 h 30 à 17 h.

et le DIMANCHE de 9 h à 11 h.

Mobilier 148

SPECIALISTE DU MEUBLE PAR ELEMENT

CUISINES - SÉJOURS

SALONS

CHAMBRES - SALLES DE BAINS

Moderne - Style - Rustique

279, route de Clisson - Tél. 75.71.59

44230 Saint-Sébastien-sur-Loire

EXPOSITION COMPLETE
DE LA GAMME DES CUISINES

INDUSTRIES
patriarca
CUISINES D'AMEUBLEMENT

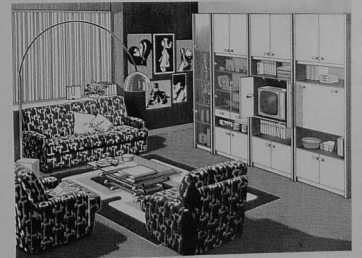
RENVOYEZ CE BON

pour une documentation gratuite
 pour la visite d'un spécialiste

NOM : _____ Tél. : _____

ADRESSE : _____

PLANS ET DEVIS GRATUIT



VOUS AVEZ BESOIN

d'un **CRÉDIT** pour

VOS ÉCONOMIES

+ NOTRE CRÉDIT

= VOS PROJETS

- **CONSTRUIRE, AMÉNAGER, RÉPARER, ACHETER UN LOGEMENT**
- **ACHETER DU MOBILIER, UNE VOITURE**
- **FINANCER TOUT AUTRE OPÉRATION**

vous recherchez un **PLACEMENT**

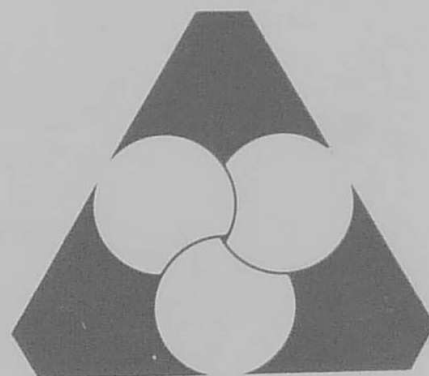
sûr
discret
rémunérateur

le **crédit mutuel**

vous proposera une solution personnalisée...

entre autres :

- **Europe-Assistance** (tarifs avantageux)
- Le **Livret Bleu**
- Le **Compte-Chèque**
- L' **Intercarte**, votre argent disponible 24 h sur 24, 7 jours sur 7
- Le **Crédit Libre Service Familial**



Déposez Aujourd'hui...

Demain **LA CAISSE RURALE DE CRÉDIT MUTUEL** vous aidera

aux meilleures conditions qui soient, car le CRÉDIT MUTUEL n'a pas pour objet de faire des bénéfices, mais de rémunérer votre épargne, de vous consentir des prêts AUX MEILLEURS TAUX.

VERTOU - CENTRE : 6, Place du Beau Verger

☎ 78.43.15

BEAUCOUR - 91, Route de la Fontenelle

☎ 75.71.50